



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Comité permanent des ressources naturelles

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 005

Le lundi 23 novembre 2020

Président : M. James Maloney



Comité permanent des ressources naturelles

Le lundi 23 novembre 2020

• (1105)

[Traduction]

Le président (M. James Maloney (Etobicoke—Lakeshore, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

J'aimerais tout d'abord souhaiter la bienvenue à notre nouvelle greffière. Nous avons deux greffiers aujourd'hui: Grant McLaughlin et Hilary Powell, que vous voyez à l'écran. Elle sera désormais notre greffière permanente. J'aimerais vous remercier et vous souhaiter la bienvenue à tous les deux. C'est avec grand plaisir que nous travaillerons avec vous.

Le Comité permanent des ressources naturelles tient aujourd'hui sa cinquième séance, au cours de laquelle il poursuivra son étude de la relance économique dans le secteur forestier. Il s'agit d'une séance virtuelle, bien que certains d'entre vous se trouvent dans la pièce.

Je demanderais à ces derniers, puisque je ne peux pas les voir, de faire preuve de patience quand je demande aux gens de prendre la parole. Attendez que je vous nomme avant de commencer à parler. Je vous en serais reconnaissant, car cela me faciliterait un peu les choses. J'ai une liste d'intervenants de tous les partis que le greffier m'a remise; je pense que ces noms ont été proposés par vous tous. Je vous en remercie.

Je souhaite la bienvenue à nos témoins et je les remercie de comparaître. Vous pouvez vous adresser à nous dans l'une ou l'autre des langues officielles. Des services d'interprétation sont offerts. Comme nous nous rencontrons à distance, je vous demanderais de parler lentement et d'attendre que les autres personnes aient fini de parler. Chaque groupe dispose de cinq minutes pour faire un exposé. Une fois que vous vous serez adressés au Comité, nous entamerons les tours de questions de tous les membres.

Mesdames et messieurs, nous ne fonctionnons pas une heure à la fois. Nous avons donc amplement le temps de poser beaucoup de questions, et tout le monde devrait pouvoir poser ses questions aujourd'hui.

Je vous remercie beaucoup de témoigner. Pourquoi ne suivrions-nous pas l'ordre dans lequel vous figurez sur la liste des témoins?

Monsieur Kalesnikoff, de Kalesnikoff Lumber, peut-être voudriez-vous lancer le bal?

M. Ken Kalesnikoff (directeur général, Kalesnikoff Lumber Co. Ltd.): Je tiens à vous remercier de m'offrir l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui. Ryan Marshall, notre directeur des finances, participe également à l'appel.

Je vais vous relater brièvement l'histoire de Kalesnikoff Lumber. L'entreprise a été fondée en 1939 par mon grand-père et deux de ses frères. À l'époque, les routes se construisaient à la main, avec

du bois transporté à l'aide de chevaux et coupé avec des scies à moteur monocylindrique. Mon père a pris la relève en 1950 et était la deuxième génération. J'ai commencé à travailler pour l'entreprise en 1977. Je suis la troisième génération, et mes deux enfants travaillent maintenant pour l'entreprise, ma fille à titre de directrice principale des finances et mon fils, à celui de directeur des opérations.

Je parlerai d'abord de notre incursion dans la fabrication secondaire à valeur ajoutée.

Au sein de notre entreprise, nous avons toujours été innovateurs, cherchant à tirer le maximum de chaque billot de bois. C'était pour nous le seul moyen de survivre face à des multinationales cotées en bourse qui misent sur le volume et les produits dimensionnels.

En 2000, nous avons inauguré une installation de transformation à valeur ajoutée nommée Kootenay Innovative Wood. Nous avons alors commencé à fabriquer des tables d'harmonie de guitare et de piano, mais malheureusement, les Chinois se sont emparés du marché.

Dernièrement, nous avons mis l'accent sur des produits linéaires comme des parements et des panneaux, mais en raison du conflit du bois d'oeuvre, il est réellement difficile de concurrencer les États-Unis avec ces produits.

Il n'est pas facile de se lancer dans la production à valeur ajoutée au Canada et, pour être honnête, ces activités ne sont pas bien soutenues.

Il y a environ six ans, nous avons commencé à nous intéresser à la production de bois massif, et notre famille a décidé d'investir 35 millions de dollars dans une nouvelle usine intégrée de transformation de multiples espèces à la fine pointe de la technologie. Nous créerons du même coup 50 emplois. Les manoeuvres gagneront probablement 60 000 \$ par année environ et constitueront jusqu'à 20 % des recrues, alors que les gens de métier en représenteront 10 % et seront probablement payés de 85 000 à 90 000 \$ par année.

Le reste de l'effectif sera composé d'employés divers, y compris des concepteurs subalternes gagnant 60 000 \$ par année, des gestionnaires de projet et des concepteurs principaux gagnant plus de 100 000 \$ par année, et des vendeurs et des gestionnaires gagnant 125 000 \$ par année.

C'était une grosse décision pour notre famille, mais nous avons jugé que cet investissement était nécessaire pour sécuriser notre entreprise pour la cinquième génération.

Nous n'avons reçu aucune aide extérieure de quelque gouvernement que ce soit, ni fédéral ni provincial. Nous considérons que l'industrie du bois massif a un bel avenir, mais son établissement s'avère difficile.

Les grands promoteurs hésitent à utiliser le bois massif, puisque jusqu'à maintenant, ils se sont principalement intéressés au béton et à l'acier, des produits qu'ils connaissent très bien.

Les promoteurs considèrent en outre que les nouvelles initiatives comme la nôtre présentent un risque plus élevé. D'ici à ce que nous ayons constitué un portefeuille de clients, il nous sera difficile d'obtenir des contrats de leur part.

Sans feuille de route ou portefeuille de contrats menés à terme, nous sommes obligés de soumissionner au rabais pour décrocher des contrats, ce qui réduit la rentabilité et nuit à notre viabilité financière alors que nous commençons à peine nos activités.

L'intérêt est phénoménal, mais demeure souvent sans suite.

Nous investissons beaucoup de temps et d'argent afin d'éduquer les architectes, les ingénieurs et les promoteurs. Au cours des 12 derniers mois, nous avons présenté plus de 500 soumissions, d'une valeur allant de 5 000 à 15 000 000 \$. Plus de 75 % des clients potentiels n'étaient pour ainsi dire que de simples curieux. Nous avons obtenu environ 15 % des 25 % de contrats légitimes pour lesquels nous avons présenté une soumission.

Nous avons obtenu quelques contrats que nous espérions réaliser vers la fin de l'année, mais ils ont été repoussés en 2021. Cette situation, qui pourrait être attribuable à la COVID, nous place dans une position quelque peu précaire.

Le gouvernement doit s'assurer que le secteur de la production de bois massif ne soit pas victime du conflit du bois d'oeuvre, comme je l'ai souligné précédemment. Ce conflit nuit réellement à notre installation à valeur ajoutée. Les États-Unis sont connus pour élargir leur filet, et si les produits de bois massif se trouvent entraînés dans ce conflit, ce sera terrible.

Je terminerai en indiquant ce que le gouvernement pourrait faire pour nous aider. Il doit soutenir l'avancement de l'industrie du bois massif en créant un environnement de promotion, de soutien et d'éducation au sujet des constructions de bois et de bois massif.

L'augmentation de l'utilisation de bois massif pavera la voie à la relance économique et aux initiatives du gouvernement en matière de changements climatiques.

À partir de maintenant, à la lumière de la dernière initiative en matière de changements climatiques, quelle part des infrastructures du gouvernement dans les édifices de faible et de moyenne hauteur produiront et utiliseront du bois massif au lieu du béton et de l'acier?

• (1110)

De concert avec Ressources naturelles Canada et le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière, il faut instaurer une catégorie de subventions expressément destinées à l'industrie secondaire à valeur ajoutée.

L'industrie principale a accès à d'imposantes ressources pour élaborer des propositions impressionnantes, des ressources que les petits acteurs de l'industrie à valeur ajoutée ne possèdent pas.

Nous avons présenté de nombreuses soumissions à Ressources naturelles Canada et au programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière, en vain jusqu'à maintenant. Nous ne disposons pas d'employés chargés exclusivement de rédiger des propositions.

C'est ici que je clorai mon exposé.

Je vous remercie beaucoup.

Le président: C'est parfait. Je vous remercie beaucoup, monsieur.

Monsieur Verreault, pourquoi ne prendriez-vous pas la parole en second?

[Français]

M. Frédéric Verreault (directeur exécutif, Développement corporatif, Chantiers Chibougamau): Merci, monsieur le président.

Mesdames et messieurs, membres du Comité, je vous remercie de m'accueillir aujourd'hui et de me donner l'occasion d'engager cette conversation sur le potentiel du secteur forestier canadien et, manifestement, québécois pour soutenir davantage une économie canadienne à faibles émissions de carbone.

J'ai été intrigué par la question de départ et par le mandat qui anime le Comité, aujourd'hui.

Avant toute chose, je vais vous présenter rapidement l'organisation de Chantiers Chibougamau. Nous sommes, à l'instar de celle de M. Kalesnikoff, une entreprise forestière familiale fondée en 1961. Donc, dans quelques semaines à peine, nous fêterons le 60^e anniversaire de l'entreprise.

À l'époque, à Chibougamau, dans le Nord québécois, l'entreprise avait comme fonction de fabriquer de grosses pièces de bois pour les mines, qui étaient le moteur d'activité économique et qui permettaient le développement de ce territoire. C'était une nouveauté pour le Québec de l'époque.

Nous sommes passés de 5 employés, en 1961, à plus de 1 100 employés, aujourd'hui, qui sont déployés à raison de 600 au complexe de fabrication de Chibougamau, de 200 à notre usine de sciage Landrienne en Abitibi—Témiscamingue, plus de 250 déjà à notre usine de pâte Kraft en cour de relance à Lebel-sur-Quévillon et plus de 60 à notre bureau de services techniques et d'ingénierie. Ce dernier est le partenaire de la construction de tous ces projets en bois massif qu'on réalise aux quatre coins de l'Amérique du Nord et même avec une incursion de plus en plus intéressante sur le marché européen.

Ainsi, 1 100 personnes vivent de cette valorisation des arbres à laquelle nous nous employons. À elle seule, notre organisation complète, ces jours-ci une phase d'investissement, depuis 10 ans, de près de 0,5 milliard de dollars. Nous injectons près de 500 millions de dollars en investissements de toutes sortes pour augmenter nos capacités de production, engager notre diversification et relancer une usine de valorisation de coproduits pour la fabrication de pâte Kraft dans un contexte d'économie mondiale à faibles émissions de carbone. C'est donc habité de l'ensemble de ces perspectives que je me présente à vous, ce matin.

Le Comité a posé la question: que peut-on faire pour assurer la relance économique du secteur forestier? Je me permettrai de poser la question autrement. Le secteur forestier a-t-il véritablement besoin d'être relancé ou a-t-il le potentiel d'en faire plus et d'être redéployé?

Lorsqu'on parle de relance de manière très concrète pour l'industrie du Québec à laquelle nous appartenons, nos exportations de produits de construction en bois ont augmenté de 60 % entre le dernier mois d'août et le mois de septembre. Malgré le contexte inédit de la COVID-19 que l'on connaît, le secteur forestier à lui seul a exporté pour plus de 4 milliards de dollars. Il ne s'agit pas de contribution au PIB, mais d'exportations pour le secteur forestier québécois. Cela fait de notre secteur l'un des cinq secteurs les plus rentables et pertinents pour soutenir l'économie du Québec et, invariablement, l'économie de tout le Canada.

À la lumière de cela et de nombreuses initiatives auxquelles j'ai eu l'occasion et le privilège de contribuer depuis une quinzaine d'années déjà, on se demande systématiquement ce qu'on peut faire de plus d'un point de vue politique, tout en ayant une sensibilité à l'égard des régions et des économies forestières.

Ces questions, possiblement liées à l'exercice de la politique, peuvent passer à un nouveau niveau de l'élaboration de politiques. Pardonnez-moi de puiser dans l'histoire de la politique contemporaine, mais je reprends une formule en paraphrasant John F. Kennedy. Plutôt que de nous demander ce que la Chambre, le gouvernement et le pays peuvent faire pour le secteur forestier, dans une logique de marché, inversons la question: que peut faire le secteur forestier pour la Chambre, le gouvernement et le pays?

Lorsqu'on pose la question sous cette forme, on constate que le secteur forestier peut faire beaucoup plus pour ce pays qu'il ne le fait aujourd'hui. Le Canada a l'ambition de tendre à la carboneutralité d'ici 2050. Ce n'est plus une question subjective d'aimer plus un matériau ou un autre. Il est implicite et nécessaire de construire avec du bois pour matérialiser une telle ambition collective.

• (1115)

On veut toujours plus d'emplois, d'emplois durables, d'emplois payants et d'emplois qui misent sur le savoir et la technologie, sur le « 4.0 », sur l'intelligence artificielle. Le secteur forestier a tout le potentiel d'être un vecteur de création d'emplois de cette nature.

On veut des chantiers de construction qui sont moins polluants, à plus faible empreinte carbone et plus rapides à ériger. On veut surtout des constructions économiques et concurrentielles, et c'est pourquoi le bois s'impose naturellement.

On cherche toujours à apporter une meilleure contribution au PIB, une meilleure contribution à l'équilibre commercial. On cherche également à faire que les produits exportés du Canada soient des produits qui aident l'ensemble de la planète à relever le défi mondial de la lutte contre les changements climatiques. Le bois s'exporte bien, le bois est le matériau le plus performant pour répondre à ce besoin.

Donc, nous sommes prêts et le marché est prêt. Aujourd'hui, nous recevons des appels de promoteurs du Colorado, de la Californie, de l'État de New York.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie.

[Français]

M. Frédéric Verreault: Tout le monde est prêt. Nous sommes prêts.

Nous avons hâte d'engager la conversation avec vous aujourd'hui, pour aller encore plus loin.

[Traduction]

Le président: Je vous en remercie beaucoup, monsieur.

Nous entendrons maintenant Peak Renewables.

Je ne sais pas qui prendra la parole en premier.

Est-ce M. Fehr ou M. Baarda?

Monsieur Fehr, c'est vous.

M. Brian Fehr (fondateur et président, Peak Renewables): Est-ce que cela fonctionne?

Le président: C'est mieux.

M. Brian Fehr: Pouvez-vous m'entendre?

Le président: Nous vous entendons parfaitement.

M. Brian Fehr: Je vous dirais tout d'abord que je n'ai pas entendu un mot de ce qu'a dit l'intervenant précédent, à part la référence à John F. Kennedy.

J'ignore si je suis censé comprendre le québécois ou comment l'interprétation fonctionne, mais sachez que j'ai tout manqué.

Monsieur le président, distingués membres du Comité, je vous remercie.

• (1120)

Le président: Sur votre ordinateur, vous devriez avoir une fonction vous permettant d'entendre l'interprétation, peu importe qui parle.

M. Brian Fehr: Je n'ai rien entendu.

Je vous remercie, monsieur le président, distingués membres du Comité, de m'avoir invité à vous parler aujourd'hui et d'accorder du temps à l'examen de cette importante question.

Comme le président l'a indiqué, je m'appelle Brian Fehr. Je vous parle aujourd'hui à titre de président de Peak Renewables.

Je voudrais vous présenter le directeur général de Peak Renewables, M. Brian Baarda, qui est également en ligne avec nous aujourd'hui et qui m'aidera à répondre à vos questions.

Mon exposé sera bref et ira droit au fait.

Je tiens avant tout à féliciter le Comité d'examiner le concept — d'une importance cruciale — de l'innovation dans le secteur forestier canadien. Les secteurs forestiers apportent une contribution immense à la prospérité du pays depuis des décennies. C'est particulièrement vrai dans le Canada rural, où les emplois bien rémunérés, notamment dans les secteurs de la récolte, du sciage, et des pâtes et papiers, constituent les piliers des communautés rurales depuis des générations. Mais il est aussi vrai que ces jours sont derrière nous. L'industrie subit énormément de pressions de la part de ceux et celles qui préféreraient que tous les arbres soient préservés, des concurrents étrangers qui tentent d'imposer des restrictions commerciales au lieu de simplement lui faire concurrence; et des changements, environnementaux et autres, qui minent la rentabilité des pratiques forestière et de l'utilisation des fibres traditionnelles. Les jours d'accès facile aux fibres ligneuses à bas prix destinées à des marchés stables fort rémunérateurs sont chose du passé. Voilà qui peut poser un problème ou présenter une occasion.

Nous avons créé Peak Renewables et d'autres compagnies dans le secteur du bois à valeur ajoutée — comme le bois lamellé-croisé pour la construction d'édifices verts —, parce que je crois qu'il y a une occasion. Peak Renewables reprendra des installations forestières en détresse pour les transformer en actifs qui non seulement stimuleront le moteur économique des communautés rurales en créant des emplois locaux et des investissements, mais aussi utiliseront la fibre de manières nouvelles et novatrices. Par exemple, notre nouvelle usine en construction à Fort Nelson, en Colombie-Britannique, prendra le relais d'une vieille usine de contreplaqué en panneaux à copeaux orientés inactive depuis 12 ans, la transformant en une usine moderne de granules renouvelables tirées de la biomasse. Ces granules favoriseront le renouvellement des infrastructures dans l'ensemble de la région, ce qui y créera de nouvelles occasions de croissance économique.

Nous agissons entièrement en partenariat avec la nation locale de Fort Nelson. Elle est partenaire dans tous les sens du terme. Les granules seront utilisées dans le cadre d'importantes activités d'exportation d'énergie renouvelable propre, qui sont importantes et en croissance au Canada, afin d'aider d'autres pays à atteindre leurs objectifs climatiques. Peak Renewables envisage aussi de mettre au point d'autres produits énergétiques renouvelables tirés de la biomasse ligneuse, comme le gaz naturel renouvelable, les biocarburants liquides et l'hydrogène, des produits qui seront essentiels pour aider les gouvernements à atteindre leurs objectifs climatiques et leurs cibles pour des choses comme les normes relatives aux carburants propres.

Le Canada a accompli un travail crédible en élaborant des plans judicieux. Par exemple, le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, qui tient compte...

Le président: Monsieur Fehr, puis-je vous interrompre un instant? Je vous présente mes excuses.

Auriez-vous l'obligeance de parler un peu plus lentement pour que les interprètes puissent vous suivre?

M. Brian Fehr: J'ignorais que vous aviez des interprètes. Je suis désolé. Je vais ralentir le débit.

Le Canada a accompli un travail crédible en élaborant des plans judicieux. Par exemple, le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques tient compte de l'importance de la gestion des forêts et de l'innovation pour des activités comme l'utilisation des forêts comme piège à carbone ou l'emploi d'une bien plus grande quantité de bois dans la construction. Elle prend également en compte le rôle important du bois dans la production de bioénergie et de bioproduits. Les plans ne sont toutefois pas des actions. Nous devons faire le pont entre les plans, la recherche et la commercialisation.

Le groupe d'experts du gouvernement sur la finance durable a souligné le besoin d'établir un lien entre l'accès au capital et l'élaboration de politiques du gouvernement en matière de climat. Peak Renewables appuie ce travail et incite le gouvernement à penser aux petites entreprises et aux nouvelles compagnies comme la nôtre alors qu'il fait le travail important consistant à encourager les investissements dans des entreprises qui s'efforcent de faire partie de la solution.

En terminant, je voudrais de nouveau remercier le Comité de nous avoir invités à témoigner aujourd'hui. Le secteur forestier jouera un rôle important dans la relance économique du Canada une fois que la COVID sera derrière nous. Il sera un moteur important

d'innovation et un important partenaire qui aidera les gouvernements à atteindre leur objectif en matière d'énergie propre et d'émissions, et sera un exemple vivant de l'art de tout faire en partenariat avec les Autochtones et les communautés rurales.

Je vous remercie de nouveau du temps que vous nous accordez. M. Baarda et moi-même répondrons aux questions que vous pourriez avoir.

Le président: Je vous remercie beaucoup de cet exposé. Nous vous sommes très reconnaissants de nous l'avoir présenté.

Avant d'accorder la parole à M. Cossette, pourrais-je vous demander, monsieur Kalesnikoff, de changer votre arrière-plan virtuel? Selon ce qu'on m'a indiqué, il cause apparemment des problèmes de diffusion. Vous êtes en quelque sorte perdu dans la forêt, si je puis dire. Je pense que c'est ce qui cause le problème.

M. Ken Kalesnikoff: D'accord, merci.

Le président: D'accord. Je vous remercie.

Monsieur Cossette, vous avez la parole pour cinq minutes.

• (1125)

[Français]

M. Maxime Cossette (vice-président, Fibres, biomatériaux et durabilité, Kruger inc.): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Je vous remercie de me donner l'occasion de parler de Kruger aujourd'hui. Je suis vice-président, Fibres, biomatériaux et durabilité chez Kruger. Je suis heureux de comparaître devant vous tous aujourd'hui.

Comme beaucoup d'entre vous le savent probablement, Kruger est une entreprise familiale de quatrième génération. L'entreprise est toujours dirigée par la troisième génération, avec M. Joseph Kruger II. Ses enfants sont aussi présents: Gene et Sarah Kruger siègent au conseil d'administration. Nous pensons évidemment pouvoir jouer un rôle dans la décarbonisation de l'économie.

Le problème auquel nous sommes confrontés aujourd'hui, c'est que nous accélérons le développement des bioproduits, mais certaines de nos principales sources de revenus s'épuisent rapidement, beaucoup plus vite que nous l'avions prévu, en raison de la COVID-19.

Pour le papier journal et le papier couché, nous observons une baisse d'environ 15 % sur une base annuelle, mais nous avons constaté des baisses de plus de 40 % depuis le début de la pandémie, en mars. Nous avons des défis à court terme, mais nous devons aussi nous attaquer aux défis à plus long terme liés à la bioéconomie et aux bioproduits.

Nous avons été très satisfaits du soutien que nous avons reçu dans le passé par l'intermédiaire de divers programmes, notamment le programme ITIF, et nous pensons que cela peut être un excellent instrument à l'avenir pour les projets plus importants. Actuellement, la taille du financement rend difficile le lancement de projets de transformation dans les usines en déclin, dont les ventes sont maintenant inexistantes, afin d'appuyer la croissance et la transformation des usines.

Un des principaux problèmes que nous avons aussi observés dans le passé est la transition du plastique au papier pour divers usages, certains des plus importants étant les sacs d'épicerie et de magasinage pour lesquels on vise l'élimination progressive du plastique. Nous avons la fibre ainsi que la capacité de transformation du papier pour obtenir un papier recyclé à faible empreinte carbone pour la fabrication de ces sacs, mais la fermeture de la plupart des fabricants de sacs en papier au début des années 1990 est un obstacle important à la conversion.

Aujourd'hui, nous aimerions aussi que le Comité et le gouvernement concentrent davantage l'aide aux transformateurs plus en aval de la chaîne d'approvisionnement qui pourraient alors acheter le produit mis en marché par des entreprises comme Kruger et en faire des solutions à faible empreinte carbone.

Certaines installations sont évidemment plus à risque. Comme la plupart d'entre vous le savent probablement, Corner Brook Pulp and Paper est la dernière usine en activité à Terre-Neuve-et-Labrador. Il est difficile pour un producteur de papier journal de maintenir le rythme dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19. Nous avons besoin de l'appui des gouvernements provincial et fédéral afin de maintenir ces quelque 500 emplois bien rémunérés et assurer un avenir à cette usine.

En outre, nous pensons aussi que vous avez un excellent mécanisme. Toutefois, nous estimons que ce n'est probablement pas le moment d'essayer de concevoir de nouveaux programmes, étant donné l'urgence. Nous considérons que les programmes comme le programme ITIF demeurent d'excellents mécanismes, mais ils doivent avoir un financement accru et pouvoir servir à appuyer des projets à plus forte capitalisation à l'avenir.

Enfin, nous pensons que l'industrie forestière peut être l'un des principaux acteurs pour atteindre l'objectif d'un pays carboneutre d'ici 2050.

Je vous remercie de votre temps aujourd'hui.

C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, monsieur.

Nous passons maintenant aux questions.

• (1130)

M. Brian Fehr: Merci.

Le président: Très bien. Parfait.

Cela dit, monsieur Zimmer, la parole est à vous pour six minutes.

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins.

Je vais présenter une motion que j'ai essayé de présenter il y a une semaine. Je commencerai donc par cela avant, puis je passerai aux questions.

L'avis de motion est le suivant: Que l'honorable Mary Ng ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, soit invitée à comparaître devant le Comité dans le cadre de son étude en cours sur la reprise économique dans le secteur forestier, au plus tard le vendredi 11 décembre 2020, afin de fournir les renseignements essentiels sur la récente décision de l'OMC, étant dit que la représentante du gouvernement qui a comparu le vendredi 30 octobre 2020 n'a pas été en mesure de ré-

pondre à la question et a suggéré que le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement compare et réponde à cette question lors d'une prochaine réunion.

Le président: Merci, monsieur Zimmer.

Monsieur May, vous avez levé la main.

M. Bryan May (Cambridge, Lib.): Oui; merci, monsieur le président.

Je sais qu'un amendement amical, cela n'existe pas, mais je me demande si nous pourrions discuter rapidement de la possibilité d'accueillir les gens d'AMC avant que la ministre ne compare. Je pense que ce serait logique, vu la nature de la demande.

Je ne veux pas nous empêtrer dans un trop long débat, car j'aimerais plutôt poser des questions aux témoins. Quoi qu'il en soit, je me demande si nous pourrions nous entendre là-dessus avant de demander le consentement pour cette motion.

M. Bob Zimmer: Je dirais que la ministre doit comparaître. Le Comité entend toujours les fonctionnaires, mais nous voulons vraiment entendre la ministre. C'est elle la personne clé à la tête du ministère qui doit répondre à la question. Franchement, c'est la ministre qui devrait répondre à la question sur l'OMC.

Voilà pourquoi je ne pense pas qu'un amendement soit nécessaire.

M. Bryan May: Par votre intermédiaire, monsieur le président, je ne pense pas que c'est ce que je proposais.

Monsieur Zimmer, je voulais savoir s'il ne serait pas pertinent d'inviter aussi les fonctionnaires d'AMC à comparaître.

M. Bob Zimmer: Les accueillir aussi ne me pose absolument pas problème. Je sais, étant donné notre calendrier, que nous n'aurons pas assez de réunions. Il reviendrait donc au président de répondre. Je ne veux en aucun cas remplacer d'autres témoins déjà prévus ou que la ministre remplace les fonctionnaires. S'il est entendu que la ministre et les gens d'AMC compareraient, je n'ai aucune objection, mais ce n'est pas l'objet de la motion.

Le président: Monsieur Sidhu, je vois que vous levez la main.

M. Maninder Sidhu (Brampton-Est, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je dirais à mes collègues, M. Zimmer et M. May, que je considère qu'il est bien d'accueillir également les fonctionnaires pour discuter des aspects techniques. La ministre est responsable, certes, mais nous voulons aussi entendre les gens d'AMC sur les questions techniques. Donc, je pense qu'il est important d'obtenir leur témoignage aussi.

M. Bob Zimmer: Encore une fois, si vous les voulez à titre de témoins supplémentaires, cela ne me pose pas problème. C'est ainsi que cela fonctionne lors des réunions où l'on accueille la ministre: elle est là pour la première heure, puis les fonctionnaires du ministère sont là pour la deuxième. Autrement, ils peuvent comparaître ensemble dans notre créneau de deux heures actuellement prévu. Cela me conviendrait parfaitement, mais, encore une fois, ils ne remplaceraient pas la ministre.

Le président: Monsieur Zimmer, il semble que, s'il y a un désaccord ici, ce n'est pas grand-chose. Au lieu de perdre encore plus de temps...

[Français]

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Monsieur le président, avant de me prononcer sur une motion, j'aimerais au moins avoir le texte en français.

[Traduction]

M. Bob Zimmer: Oui, nous l'avons, et nous allons l'envoyer immédiatement.

Le président: Merci. C'est important.

M. Bob Zimmer: Il s'agit d'un avis de motion, aussi, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de la mettre aux voix immédiatement. Si nous voulons que le Comité l'examine, pas de problème.

Le président: C'est ce que j'allais suggérer. Je pense qu'un consensus se dessine ici; nous pourrions donc continuer et procéder de cette façon.

• (1135)

M. Bob Zimmer: J'espère, étant donné que j'ai utilisé environ 20 secondes pour lire ma motion, qu'on ne m'enlèvera pas plus de temps. Ce n'est certainement pas moi qui ai voulu en débattre.

Le président: Je ne le contesterai certainement pas.

Je pense que les gens ont le droit d'intervenir pour obtenir des précisions lorsque vous présentez une motion.

M. Bob Zimmer: Mais ce n'est pas à moi de perdre une partie du temps qui m'est imparti avec nos témoins, monsieur le président.

Le président: Eh bien, c'est discutable. Je vais vous laisser une certaine latitude, monsieur Zimmer, parce que nous avons le temps aujourd'hui.

Continuez, voulez-vous? Je vous accorde un peu de temps.

M. Bob Zimmer: Merci.

J'ai une question pour M. Fehr. Je vous remercie encore une fois d'être venu, monsieur Fehr.

Nous nous sommes déjà rencontrés, et il fait de grandes choses.

Vous avez parlé des puits de carbone, je crois. Je vous ai entendu parler des possibilités en Colombie-Britannique et de l'utilisation de la fibre à de nouvelles fins, ce qui représente des possibilités d'emploi pour les Britanno-Colombiens, notamment dans le secteur de la foresterie, qui fait pousser beaucoup d'arbres dans la province et qui a un excellent bilan en matière d'environnement. On a parfois tendance à ne pas parler des aspects positifs de la foresterie. Nous entendons souvent parler de ce que vous avez mentionné: il semble que tous les groupes tentent de faire cesser vos activités à toutes les occasions possibles.

Vous avez tout même choisi de vous établir en Colombie-Britannique, et je sais que vous y avez encore beaucoup d'activités commerciales. Vous avez parlé de création d'emploi pour les habitants des régions rurales de la Colombie-Britannique. Pouvez-vous nous dire pourquoi vous êtes en Colombie-Britannique? J'aurai aussi une question à vous poser après, au sujet de Peak Renewables. Pourquoi êtes-vous en Colombie-Britannique?

M. Brian Fehr: Je suis né et j'ai grandi à Vanderhoof, en Colombie-Britannique, qui se trouve dans le nord de la province, près de Prince George. Je suis né et j'ai grandi dans l'industrie forestière. J'aime la Colombie-Britannique. J'aime le Canada. J'ai travaillé aux États-Unis une bonne partie de ma vie, et c'est un réel plaisir d'être de retour à la maison.

Il y a en Colombie-Britannique quantité d'arbres qui doivent être exploités correctement. Je vois d'importants débouchés dans les biocombustibles et la bioénergie.

M. Bob Zimmer: Merci de ces remarques, monsieur Fehr. Je viens d'ici aussi, où je suis né et j'ai grandi.

Je veux que vous parliez de la très grande occasion qui se présente à Fort Nelson. Je suis le député de Fort Nelson depuis mes débuts ici — il y a près de 10 ans. Cette usine est fermée depuis que je suis ici. Pouvez-vous parler de l'entreprise Peak et de l'occasion qui se présente?

Je sais à quel point Fort Nelson est une région tranquille. Fort Nelson était autrefois un centre de production de gaz naturel, mais il a été fermé à cause de certains règlements, de certaines occasions perdues. Pouvez-vous parler de Peak Renewables? Vous avez parlé de ce que vous faites à Fort Nelson. Expliquez-nous simplement ce qui se passe là-bas.

M. Brian Fehr: La semaine dernière, nous avons acheté une licence de 550 000 mètres cubes à Canfor. Elle a été intégrée à ce que la Colombie-Britannique appelle le projet de loi 22, où le gouvernement décide si le transfert de quotas est acceptable. Nous avons signé un protocole d'entente avec la Première Nation de Fort Nelson.

Nous avons acheté l'ancienne usine de lamelles orientées et l'ancienne usine de contreplaqué de Canfor. Nous allons construire la plus grande usine de granulés au Canada, que nous appelons « bio-énergie 101 ». Nous avons d'autres sites à Cranbrook, à Vavenby, à Mackenzie et à Chetwynd. Ce sont toutes des friches industrielles que nous sommes impatients d'exploiter pour en faire ce que j'appellerais la crème du secteur de la bioénergie.

M. Bob Zimmer: J'ai une autre question, monsieur Fehr.

Encore une fois, en ce qui concerne l'occasion qui se présente pour nous, nous avons vu la décision de l'OMC. Je suis certain que vous suivez les tarifs appliqués au bois d'œuvre canadien lorsqu'il traverse la frontière. Que pouvons-nous faire? Vous savez évidemment aussi que la plupart des règlements sont appliqués dans la province. Au niveau fédéral, nous avons encore des relations commerciales sur lesquelles nous devons travailler. Que pouvons-nous faire, en tant que fonctionnaires fédéraux, pour améliorer la situation? Que prévoyez-vous pour améliorer le commerce international, plus particulièrement dans les secteurs du bois d'œuvre et de la foresterie?

M. Brian Fehr: Nous sommes un groupe de personnes très, très intelligentes au Canada qui possèdent une énorme base de ressources qui est sous-utilisée dans le monde, à mon avis. J'ai un visa de travail aux États-Unis. Je suis en fait à Whitefish, dans le Montana, ce matin pour cet appel téléphonique parce que j'ai une usine de bois d'œuvre lamellé-collé ici. Je vois toutes sortes de façons dont nous pourrions aider, M. Zimmer. Cet appel téléphonique serait bien trop long, mais il y a certainement plus de possibilités que ce que nous voyons se produire.

M. Bob Zimmer: Oui, merci, monsieur Fehr. Je sais que nous essayons tous de conclure cet accord sur le bois d'œuvre. Nous avons vu le changement qu'il a apporté en 2006. Nous l'avons prolongé lorsque nous étions au pouvoir, et nous essayons de le prolonger à nouveau. Nous ne savons pas trop où il en est.

Encore là, dans les questions que j'ai posées plus tôt, vous avez constaté que nous voulons que la ministre nous explique ce qui se passe. Les Américains ont déposé un appel après notre succès dans cette affaire.

Avez-vous un dernier mot à dire, monsieur Fehr, avant que mon temps de parole soit écoulé?

• (1140)

M. Brian Fehr: Oui. Je suis extrêmement reconnaissant de l'appel. Je suis reconnaissant d'entendre tout le monde.

Je pense que Ken Kalesnikoff a une excellente entreprise en Colombie-Britannique. C'est un grand chef de file que nous devons tous suivre. Il a raison au sujet de l'accord sur le bois d'œuvre et le bois lamellé-collé. Je comprends tout à fait son point de vue.

Je me réjouis à l'idée de travailler davantage avec le Comité permanent.

M. Bob Zimmer: Merci, monsieur Fehr. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Zimmer.

Monsieur Weiler, vous êtes le prochain intervenant, pour six minutes.

M. Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.): Merci, monsieur le président. J'aimerais également remercier nos témoins de se joindre à notre comité aujourd'hui pour discuter de certaines occasions très importantes que nous avons dans l'industrie forestière.

J'aimerais reprendre là où M. Fehr s'est arrêté dans ses observations. Ma question s'adresse à M. Kalesnikoff.

Vous avez mentionné dans vos remarques liminaires un grand nombre des excellents emplois que vous avez pu créer grâce aux investissements dans la nouvelle installation que vous avez mise en place. À cet égard, certains témoins que nous avons reçus précédemment nous ont dit que la fabrication de produits du bois à valeur ajoutée est une activité à forte intensité de main-d'œuvre et qu'il peut y avoir des difficultés pour recruter des travailleurs qui ont les compétences voulues. Vous avez mentionné les 55 nouveaux emplois que vous avez créés. Vous êtes-vous heurté à des difficultés pour recruter suffisamment d'employés qualifiés dans ce domaine?

M. Ken Kalesnikoff: Nous avons eu beaucoup de chance en fait. Je pense que notre annonce a vraiment suscité beaucoup d'intérêt. Beaucoup de gens sont emballés par cette occasion et sont venus nous voir pour rejoindre l'équipe. Nous avons beaucoup de chance dans notre région, la région de Kootenay, en ce qui concerne cette installation particulière. Je suis à Thrums, qui est à côté de Castlegar et de Nelson, où nous avons beaucoup d'activités industrielles. Nous avons une belle région où vivre, ce qui attire les amateurs de plein air. Avec l'entreprise que nous avons lancée, avec le bois massif, je pense que cela a vraiment attiré un groupe de gens.

Nous n'avons pas vécu cela, à vrai dire.

M. Patrick Weiler: Je suis ravi de l'entendre.

En guise de question complémentaire, ce n'est peut-être pas pour votre installation particulière ici, mais je me demande ce que vous aviez comme recommandations sur ce que les différents ordres de gouvernement ou l'industrie pourraient faire pour aider à la formation et veiller à ce que les gens qui possèdent les compétences appropriées puissent être en mesure de tirer parti de certaines des pos-

sibilités qui existent dans le secteur des produits du bois à valeur ajoutée.

M. Ken Kalesnikoff: Pour élargir la réponse, j'ai entendu certains de mes collègues d'autres secteurs de l'industrie dire qu'ils éprouvent des problèmes. En fait, je viens de rejoindre le Comité permanent avec BC Wood pour discuter d'un plan sur la façon dont nous allons mettre en place des formations pour différents types de rôles dans toute la province. Ce n'est pas une chose facile à ajouter à une entreprise très complexe lorsqu'il s'agit de valeur ajoutée. Il n'est pas facile de mettre ces installations en place et de les faire fonctionner alors qu'il y a tant de défis à relever. Toutefois, je crois qu'il faudra soutenir la formation.

Malheureusement, j'ai également constaté que, lorsque nous nous penchons sur ce point, nous devons nous assurer d'atteindre nos objectifs. J'ai souvent fait partie d'autres comités où nous avons créé un produit éducatif qui n'a pas vraiment atteint son objectif avec l'industrie. Les personnes qui travaillent au gouvernement ou dans ce secteur de l'industrie veulent vraiment que ce produit soit un succès. Si l'industrie ne participe pas, c'est ce que les intervenants doivent examiner pour s'assurer qu'ils atteignent leurs objectifs. Nous devons atteindre nos objectifs avec l'industrie, alors nous communiquons avec les bonnes personnes.

Je vais vous donner un exemple. Lorsque j'ai mentionné notre installation à valeur ajoutée — nous avons installé une moulurière en 2000 —, à mon avis, il n'y a pas suffisamment d'expertise sur l'exploitation d'une moulurière. Nous pouvons l'exploiter à 80 %, ce qui est très important pour n'importe quel produit de finition. Nous pouvons exploiter une moulurière à 80 % de sa capacité, mais nous avons embauché un homme qui, en sortant de la pièce des machines à limer, pouvait entendre que quelque chose clochait avec la machinerie. Nous n'avons pas cette expertise.

M. Patrick Weiler: Merci de ces remarques.

Dans votre déclaration liminaire, vous avez mentionné qu'il y a des mesures que le gouvernement devrait adopter pour soutenir et promouvoir le bois massif, et éduquer les gens sur le sujet. Je sais que vous avez de nombreux produits différents dans ce secteur avec une grande diversité d'utilisations finales.

Je me demande si vous voyez des obstacles à l'utilisation accrue de ces produits que vous offrez à la fois dans la construction et les applications industrielles.

M. Ken Kalesnikoff: Oui, je pense que le plus important en ce moment, c'est que le bois massif est nouveau et que les ingénieurs, les architectes et les promoteurs sont tous emballés par cela, mais ils en savent peu à ce sujet. Beaucoup de faussetés ont circulé. Des emplois ont été cités en fonction d'une sorte de... Je ne sais même pas d'où provient l'information parfois. On regarde les installations par mètre cube et on dit que c'est la taille du bâtiment, multipliée par tant de dollars, et c'est le prix, alors que tant d'autres facteurs entrent en ligne de compte. Nous avons appris que, plus vite vous obtenez une installation, comme la nôtre, celle de M. Fehr, Structurlam, ou l'une des pays nordiques, toutes les entreprises qui sont déjà en affaires, plus vite il faut les amener à la table des négociations et à travailler avec un promoteur. Il y a une réelle chance que nous puissions leur faire économiser beaucoup d'argent.

Lorsque je parle de promotion, le gouvernement doit soutenir l'industrie en en faisant la promotion, en utilisant le produit. De nombreux bâtiments et infrastructures vont être réalisés. En Colombie-Britannique, nous avons ce que nous appelons la Wood First Act. Il faut l'appliquer. Ce n'est pas ce que nous sommes en train de faire. Nous n'effectuons pas de suivi et nous devons assurer un suivi. C'est une chose de dire que le bois massif constitue une grande occasion, et c'est le cas. Mais c'en est une autre de le promouvoir et de s'assurer que tout le monde est bien éduqué à ce sujet, dès le niveau universitaire. Nous devons commencer à former nos étudiants à l'université pour que, lorsqu'ils sortent de l'université, ils soient prêts à l'utiliser, jusqu'au produit final.

• (1145)

Le président: Merci, monsieur Weiler. Malheureusement, c'est tout le temps dont nous disposons en ce moment.

Monsieur Simard, vous êtes le prochain intervenant.

[Français]

M. Mario Simard: Je remercie les témoins de leur participation à ce comité.

Je souhaite la bienvenue à notre nouvelle greffière.

J'ai une question rapide pour M. Verreault.

Dans votre présentation, vous avez parlé de ce que l'industrie forestière peut faire pour le Canada. Après avoir reçu des témoins la semaine dernière, il est maintenant assez clair que l'industrie forestière pourrait être le secteur pilier de la lutte contre les GES.

Dans tous les voyages que j'ai faits en Europe, j'ai été étonné de voir de grandes infrastructures en bois, comme des ponts. Ce n'est pas le cas ici. En France en particulier, on voit de ces grandes infrastructures construites en bois, même si elle ne dispose pas de grandes ressources forestières. Vous avez aussi dit dans votre témoignage avoir de nombreux clients à l'étranger.

J'aimerais savoir ce qui, selon vous, fait que le Canada a un certain retard dans la construction de grandes infrastructures en bois.

M. Frédéric Verreault: Merci, monsieur le député.

J'établirais un lien avec le propos de M. Kalesnikoff, puisque Nordic Structures fait partie intégrante de notre organisation. Le quotidien dans l'Ouest qu'a évoqué M. Kalesnikoff, on le vit invariablement au Québec et aux quatre coins du Canada.

Pour répondre à votre question, de manière générale, l'Europe n'est pas dans la demi-mesure sur la question de la lutte contre les changements climatiques. Il y a une volonté dans tous les secteurs d'activité. Cette volonté n'existe pas seulement dans le transport avec des véhicules électriques ou hybrides, mais aussi dans toutes les sphères de l'activité humaine.

L'Europe est passée à l'action pour améliorer son bilan carbone. Ce n'est pas une question de mesures d'aide à l'industrie forestière ou de faire de la promotion ou de la pédagogie. On prend ces décisions pour mieux bâtir avec l'objectif pragmatique de générer de meilleures constructions et infrastructures. On ne se demande pas si le bois est bon pour ceci ou cela, on ne fait pas de comparaison. Non. On le choisit d'emblée. Le matériau a fait ses preuves et il est démontré qu'il est plus performant sur les plans des changements climatiques, structurel et financier.

Si vous le permettez, je vais citer l'exemple de la Ville de Paris. La France n'est pas un pays au passé et au potentiel forestier,

comme c'est le cas du Québec et du Canada. Pourtant, la mairesse de Paris, Mme Hidalgo, a annoncé que toutes les infrastructures qui devront être construites pour répondre aux besoins des Jeux olympiques de Paris en 2024 seront toutes en bois massif. C'est une question de cohérence élémentaire avec les ambitions et les objectifs de lutte contre les changements climatiques.

Du côté européen, il y a une affirmation sans équivoque. On met fin à cette dynamique de l'œuf ou la poule en matière d'éducation, de formation et d'offre industrielle. La voie est tracée et on plonge sur cette base.

• (1150)

M. Mario Simard: J'aurais une autre question rapide pour M. Kalesnikoff.

Vous avez dit, dans votre présentation, qu'il n'y avait pas de programme ou de catégorie de financement pour les produits à valeur ajoutée. Un témoin nous a fait le même type de remarque la semaine dernière.

Qu'est-ce que le gouvernement fédéral pourrait faire si l'on voulait valoriser cette valeur ajoutée?

[Traduction]

M. Ken Kalesnikoff: Mon observation sur le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière, ITIF, et RNCan portait essentiellement sur le fait que des sommes importantes sont distribuées à différentes instances et entreprises. Je pense que si elles regardaient leur bilan — et je ne fais qu'émettre une supposition, car je n'ai aucune idée si c'est réel ou non, car je n'ai pas étudié la question —, je dirais qu'une grande proportion de l'argent est distribué aux multinationales parce qu'elles ont du personnel qui rédige des propositions. Nous n'avons pas cette capacité.

Nous pratiquons l'austérité, alors nous n'avons pas un employé qui s'acquitte de cette tâche, et je pense que c'est ce à quoi je fais référence. Si le gouvernement examinait vraiment ce qui se passe, il s'apercevrait que des entreprises comme celle de M. Brian Fehr, notre entreprise, le monsieur qui possède l'entreprise québécoise, les entreprises familiales, sont celles qui travaillent vraiment fort. Nous sommes les innovateurs. Nous sommes les entreprises qui cherchent constamment à créer des possibilités.

Je ne m'en prends pas aux grandes entreprises; elles sont nécessaires. Il est bon de les avoir dans ce rôle. Nous avons besoin d'une industrie forestière en santé pour réussir, mais elle est biaisée d'un côté. Nous trouvons très difficile le nombre de propositions que nous avons présentées et qui n'ont jamais été reconnues et n'ont abouti à rien. C'est très frustrant au point que nous ne le faisons pas, parce que cela exige beaucoup de temps et d'énergie.

Le gouvernement doit comprendre son auditoire et rejoindre un échantillon représentatif de la taille des entreprises. Nous avons ici dans les Kootenays des entreprises qui emploient six personnes avec un volume de 3 000 mètres par an. Ce sont des chiffres extraordinaires, et je vous garantis que ce monsieur n'a même jamais entendu parler du programme ITIF ou de RNCan. C'est le côté triste de la situation lorsque je dois déterminer ce que le gouvernement doit faire pour promouvoir cela, et le gouvernement doit peut-être reconnaître qu'il doit y avoir un défenseur des intérêts de ces entreprises de plus petite taille, parce qu'il leur est très difficile d'accéder au financement existant, et ensuite le financement est englouti par les grandes entreprises parce qu'elles ont des gens qui rédigent déjà les propositions qui sont mises en place.

J'espère avoir répondu à la question.

Le président: Merci beaucoup.

Merci, monsieur Simard. Votre temps de parole est écoulé.

Monsieur Cannings, vous avez la parole pour six minutes.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Merci.

Merci à tous les témoins d'aujourd'hui. La discussion est très intéressante. Nous apprenons toujours énormément lorsque nous entendons des gens d'un bout à l'autre du pays.

Je vais commencer avec Ken Kalesnikoff.

C'est bon de vous voir, monsieur Kalesnikoff. Vous avez parlé de Thrums, et je dois juste dire que c'est un atout énorme pour la collectivité où se trouve Kalesnikoff Lumber. Je me suis arrêté à un marché à Thrums la semaine dernière, et on m'a dit que vous aviez acheté 300 bocaux de bortsch comme cadeaux de Noël. Cela va permettre à ce marché inestimable de poursuivre ses activités. Merci de cette contribution.

Pour revenir au sujet qui nous occupe, vous avez mentionné l'approvisionnement gouvernemental et ce que le gouvernement pourrait faire pour aider les innovateurs dans ce domaine, plus particulièrement dans le domaine du bois d'oeuvre massif d'ingénierie. Je me demande si vous pouvez nous en dire plus à ce sujet.

Comme tout le monde ici le sait sans doute, j'ai présenté un projet de loi d'initiative parlementaire qui traitait de cette question à la dernière législature. Il est à l'étude au Sénat à l'heure actuelle, et il nous sera renvoyé. Ce bois d'oeuvre massif aurait de la valeur pour ce pays et pour l'environnement. Comment le gouvernement pourrait-il aider avec l'approvisionnement pour construire de meilleurs bâtiments et soutenir réellement l'industrie forestière?

• (1155)

M. Ken Kalesnikoff: Merci, monsieur Cannings. Je vous en suis reconnaissant.

Je pense que je vais commencer par dire que le mouvement pour adopter le bois d'oeuvre massif à l'heure actuelle coche toutes les cases. Toutes les cases sont cochées. Cela crée des emplois. Cela crée des emplois bien rémunérés. Ce ne sont pas des emplois au salaire minimum. Cela crée des possibilités pour les jeunes d'être enthousiasmés par l'industrie forestière. Nous avons des jeunes qui travaillent avec nous en ce moment, qui font le travail de dessin et de génie, et je suis étonné quand je vais voir ce qu'ils font. C'est très excitant.

Je pense que la possibilité de mieux utiliser nos ressources est énorme. Je pense que nous pouvons créer tellement plus d'emplois en utilisant la fibre forestière de cette manière. Je suis probablement partiel, mais je ne peux pas m'empêcher de lui donner une très, très bonne note en tant qu'industrie, en tant qu'avenir pour le Canada et pour la Colombie-Britannique en particulier. Toutefois, nous nous battons constamment pour la promouvoir. Nous nous battons constamment.

Nous avons fait une annonce dans notre collectivité de Thrums, ce que vous avez mentionné, monsieur Cannings. Nous avons 200 habitants à Thrums. Nous sommes une métropole, n'est-ce pas? À Nelson et à Castlegar, de chaque côté de nous, il y a 8 000 à 10 000 habitants.

Nous avons annoncé un investissement de 35 millions de dollars dans notre collectivité. Nous aurions très facilement pu investir cet argent de l'autre côté de la frontière, mais en raison de notre engagement, comme l'a dit M. Fehr, envers le Canada et la Colombie-Britannique, et en tant que famille, nous voulons rester au Canada. C'est là que nous avons vécu et que nous avons aimé nous engager. Cependant, l'une des premières réponses que nous avons reçues lorsque nous avons fait l'annonce a été celle d'une personne sur les médias sociaux. Ma fille a dit que je ne devrais pas m'en réjouir, mais c'est une culture. C'est la culture où l'on dit, « Vous allez seulement couper à blanc ».

Je ne suis pas un expert de l'équation du carbone, mais je dirai que c'est très frustrant de ne pas pouvoir avoir une explication et une compréhension précises. Dans mon esprit, lorsque nous coupons des arbres, les nouveaux arbres qui poussent sont ceux qui utilisent le carbone. En vieillissant, les arbres séquestrent le carbone. Nous prenons ces vieux arbres et nous les transformons en bois d'oeuvre. Nous prenons ce bois et nous le mettons dans des maisons, ou dans ce cas, du bois massif, donc nous séquestrons ce carbone. Ensuite, nous plantons trois arbres pour chaque arbre que nous coupons. Ces arbres utilisent à nouveau le carbone. Le cycle est assez simple pour moi, mais j'ai eu droit à une présentation sur l'industrie des granulés de bois et sur la nocivité du carbone.

Monsieur Cannings, si je m'éloigne du sujet, je m'en excuse, mais il y a tant de confusion entourant la façon dont la question du carbone doit être présentée pour le Canada et pour le monde.

Nous avons tous ces scientifiques qui disent des choses différentes. Tout ce qu'ils font, c'est semer la confusion. Nous avons besoin d'un rôle de leader. Ce leadership doit être exercé par le gouvernement, de sorte à promouvoir le bois d'oeuvre massif. Nous avons besoin de cette promotion et de ce soutien du gouvernement pour que lorsque les gens disent qu'ils n'aiment pas que des arbres soient coupés, nous comprenions pourquoi. Lorsque nous voulons commencer à mettre plus de forêts en réserve pour des parcs ou des espèces en péril comme le caribou, l'industrie subit plus de pressions. D'une part, nous voulons promouvoir l'industrie et la faire fonctionner et, d'autre part, nous fermons les terres forestières et nous ne sommes pas en mesure de les retirer. Nous avons vraiment besoin que le gouvernement fasse la promotion de l'industrie et l'appuie notamment en célébrant le fait que nous utilisons le bois pour le bois d'oeuvre massif et que nous créons une industrie du bois d'oeuvre massif.

Le président: Il vous reste 10 secondes, monsieur Cannings.

M. Richard Cannings: Je vais prendre ces 10 secondes pour vous dire merci. Ce qui est important avec le bois massif, c'est que nous créons plus d'emplois. Pour chaque arbre récolté, nous créons plus d'emplois et de valeur pour les Canadiens. C'est ainsi que je vois les choses.

M. Ken Kalesnikoff: Oui: des emplois bien rémunérés.

Le président: Merci, monsieur Cannings.

Nous passons maintenant à la deuxième série de questions.

Monsieur Patzer, vous disposez de cinq minutes.

• (1200)

M. Jeremy Patzer (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Kalesnikoff, j'ai été fasciné de vous entendre parler de l'équation associée à la séquestration. J'aimerais avoir des chiffres, pour en connaître l'incidence sur les feux incontrôlés. Nous savons tous que les feux incontrôlés représentent une menace pour la sécurité publique et qu'ils nuisent à la capacité des forêts canadiennes de séquestrer et d'emmagasiner le dioxyde de carbone. À votre avis, quelles sont les mesures les plus importantes et les plus efficaces pour réduire le risque de feux incontrôlés par l'entremise de la gestion forestière?

M. Ken Kalesnikoff: C'est un sujet qui me tient à cœur. Lorsque j'étais jeune, j'ai eu la chance de travailler avec mon grand-père et ses frères. Mon oncle Koozma nous répétait ce mantra: prenez soin de la terre, et elle prendra soin de vous.

Les membres de l'industrie forestière sont des agriculteurs de la terre. Nous ne sommes plus ceux que l'on dépeignait dans les années 1960 et 1970... ces hommes de Neandertal. Il faut aujourd'hui beaucoup de travail pour obtenir un permis de coupe, et avoir recours à de nombreuses technologies.

Mon grand-père n'en reviendrait pas de voir tous les efforts que nous devons déployer pour couper un arbre. Nous sommes tous des environnementalistes. Nous travaillons tous très fort pour bien faire les choses, et je crois que c'est le cas de tous les membres de l'industrie forestière du Canada. Il faut le célébrer. J'ai lancé le défi au gouvernement de la Colombie-Britannique de diffuser des annonces pour promouvoir l'industrie et la célébrer, et pour dire à la population que nous plantons des arbres.

C'est ce qui est essentiel à mes yeux: il faut une industrie forestière et des forêts en santé, et il faut les gérer.

Je commence à me faire penser à Donald Trump lorsque je lance des idées dans les airs, mais si l'on pense à l'épidémie du dendroctone du pin qui a sévi au centre de la Colombie-Britannique — elle a commencé dans le parc Tweedsmuir —, je crois que si l'on avait géré le problème dans le parc, il ne se serait pas amplifié au point de se rendre jusqu'en Alberta. Il faut gérer les forêts, et avoir recours aux experts pour ce faire.

M. Jeremy Patzer: Est-ce que le gouvernement fédéral participe à ces efforts avec vous ou avec l'industrie, que ce soit dans le cas des feux de forêt ou des insectes?

M. Ken Kalesnikoff: Oui, nous entretenons une conversation. Il y a beaucoup d'ignifugation et de travail qui est fait dans les collectivités, mais — je ne sais pas comment le dire gentiment — ce sont des mesures timides. On ne fait pas toujours tous les efforts possibles.

Il faudrait célébrer l'industrie forestière, parce qu'il y a une certaine stigmatisation associée à la coupe des arbres, comme l'a fait valoir M. Fehr, qui nous nuit. Nous ne prenons pas les bonnes décisions; nous nous laissons emporter par les émotions.

M. Jeremy Patzer: Croyez-vous qu'il y a eu une sorte de campagne de désinformation contre l'industrie forestière canadienne et contre nos ressources de façon générale?

M. Ken Kalesnikoff: Je n'adhère pas aux théories du complot, mais j'ai entendu assez d'histoires au sujet de grands investissements américains pour la promotion... et lorsqu'il y a des contestations judiciaires, lorsqu'on retrace... J'ai entendu un conférencier très intéressant l'année dernière ou il y a deux ans parler des liens que l'on peut faire avec la Fondation Rockefeller, par exemple.

Les États-Unis sont très protectionnistes à cet égard. La situation relative au bois d'oeuvre est ridicule; cela n'arrêtera jamais. Je sais que vous parliez de l'OMC. On pourrait en parler pendant une heure.

Les États-Unis tiennent les commandes. C'est la coalition américaine qui rend les choses possibles. Nous ne pourrions rien faire avec elle, jusqu'à ce que le gouvernement américain fasse quelque chose. Nos politiques forestières sont largement influencées par les États-Unis.

M. Jeremy Patzer: Dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit quelque chose qui m'a intéressé. Vous avez parlé de la production à valeur ajoutée que vous avez lancée en 2000, et avez dit que le marché chinois vous l'avait retirée de nombreuses façons.

Avez-vous eu des problèmes dans d'autres domaines? Est-ce que d'autres pays vous ont coupé l'herbe sous le pied et vous ont poussés en dehors d'une partie du marché?

M. Ken Kalesnikoff: Oui, absolument. Nous avons dit que la Colombie-Britannique était un producteur à coût élevé. C'est vrai. Il nous est donc difficile de faire concurrence aux autres. Nous avons dû fermer notre usine de transformation au cours des six derniers mois en raison de l'Accord sur le bois d'oeuvre. Nous ne pouvons pas nous permettre d'imposer 20 % de taxes sur un produit qui coûte 1 500 \$ par mille... on le réduit à néant. Les gens utiliseront alors du bardage en vinyle, plutôt que des parements en bois.

Ailleurs au pays, les Chinois se sont emparés de divers produits que nous fabriquions. Avec les salaires qu'ils offrent et tous les coûts connexes, ils peuvent vendre leurs produits beaucoup moins cher que nous.

Nous nous battons même contre les Européens à l'heure actuelle, parce qu'ils ont réduit le prix... Ils ont eu des problèmes avec les insectes et les tempêtes de vent, et la fibre se vend actuellement dans les 45 à 50 \$ le mètre cube. Nous payons actuellement 100 à 120 \$ le mètre pour le bois d'oeuvre; nous sommes donc en situation de désavantage important.

• (1205)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Patzer.

Monsieur Sidhu, vous disposez de cinq minutes.

M. Maninder Sidhu: Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Verreault. Nous avons entendu parler de l'ensemble de programmes en foresterie et des possibilités de financement offertes par Ressources naturelles Canada: le Programme de développement des marchés, le Programme d'innovation forestière, l'Initiative de foresterie autochtone et le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière.

Avez-vous participé à ces programmes? Qu'en pensez-vous, monsieur Verreault?

[Français]

M. Frédéric Verreault: Merci, monsieur le député.

Effectivement, Ressources naturelles Canada joue un rôle actif d'accompagnement dans le développement de cette filière émergente.

Dans le cas qui nous concerne, depuis le début de la présente séance, il a été grandement question du programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière, ou ITIF. L'ITIF n'a jamais été un programme adapté à nos besoins en raison de ses délais administratifs, de cette formule de rondes qui prend des mois. Le marché peut se développer entre le moment où l'on dépose un projet en vue de son analyse et celui où l'on obtient une réponse. Il y a trop de longues étapes dans le programme ITIF, qui regroupe tous les secteurs de l'ensemble du pays, sans aucune vision claire. Quant à Ressources naturelles Canada, évidemment, les montants sont nettement moins élevés pour des projets industriels de grande envergure comme ce que IFIT peut apporter.

Par contre, vers 2015, Ressources naturelles Canada a joué un rôle de pionnier dans la construction d'édifices de moyenne et grande hauteur en bois massif. Mentionnons le projet Origine, un immeuble de condos de 13 étages en bois massif que nous avons bâti à Québec. À cet égard, Ressources naturelles Canada avait un programme qui visait à soutenir le volet démonstration technologique et vitrine technologique. C'est ce genre d'appui très ciblé, très efficace, qui a pu faire une différence.

Aujourd'hui, nous avons livré pour des dizaines de millions de dollars de structures en bois massif destinées à des bâtiments de moyenne et de grande hauteur, et ce, dans le cadre du financement initial de 1,1 million de dollars. C'était un petit montant à l'époque, mais qui a fait une grande différence.

Tous les projets autochtones sont pertinents. Nous participons à l'un de ces projets en partenariat, mais ce sont de plus petits gestes par rapport à tout le marché potentiel qui peut exister. Je vous dirais que l'appui rentable le plus efficace de Ressources naturelles Canada pour soutenir l'innovation est son appui financier récurrent à FPInnovations. FPInnovations peut s'appuyer sur un financement qui lui est fidèle de la part de Ressources naturelles Canada.

FPInnovations est un peu comme la pénicilline, un médicament qui va aider bien des patients pour bien des symptômes. FPInnovations est reconnue pour l'innovation dans tout le secteur, que ce soit pour les codes et les normes du bâtiment, pour le développement des procédés, pour les gains de productivité, pour la réduction de l'empreinte environnementale et toute la logistique afférente, pour les biocarburants ou pour la construction. Dans tous les cas, FPInnovations est un peu comme une pénicilline qui nous aide tous sur plusieurs fronts. Alors, de toute évidence, il y a une indication de ce qui peut être pertinent.

[Traduction]

M. Maninder Sidhu: Merci, monsieur Verreault.

Vous avez parlé du Code. En 2015, le Code national du bâtiment a été mis à jour afin de permettre la construction d'immeubles en charpente de bois d'au plus six étages. Avez-vous constaté une augmentation de la demande sur le marché depuis?

Est-ce que la demande est accrue?

[Français]

M. Frédéric Verreault: En fait, la progression de la demande est encore relativement timide. L'élément critique lié au Code national du bâtiment n'est pas tant la demande de la croissance que le retrait d'un frein à construire en bois massif. Nos projets de 6, 8, 10 ou 12 étages en bois massif sont des projets que nous avons faits pour le compte de promoteurs privés, qui prennent des décisions d'affaires en fonction de réponses techniques et financières avisées.

En plus de l'audace dont ils doivent faire preuve, ceux qui choisissent de mieux construire au XXI^e siècle se heurtent à des obstacles administratifs générés par un Code contraignant au lieu d'un Code ayant une philosophie d'objectifs à atteindre. Ceci met tous les matériaux sur un pied d'égalité dans l'atteinte des objectifs, là où le virage a été engagé depuis 2015.

C'est une chose de le permettre, cela en est une autre de dire qu'on peut construire en bois, en acier, en béton ou en aluminium et qu'il est important d'atteindre ces objectifs en matière de sécurité incendie, de sécurité sismique.

Cette évolution philosophique est ce qui est le plus légitime et le plus équitable pour l'ensemble des matériaux, mais c'est aussi ce qui est le plus efficace pour un prometteur qui, en choisissant le bois, n'aurait pas de dépenses additionnelles à ajouter à son projet.

• (1210)

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Sidhu. Votre temps est écoulé.

Nous allons entendre M. Simard, qui disposera de deux minutes et demie. Allez-y.

[Français]

M. Mario Simard: J'ai une question rapide, monsieur Verreault.

À votre connaissance, dans le litige avec les États-Unis sur le bois d'oeuvre, les produits à valeur ajoutée que vous faites sont-ils frappés par les tarifs de 20 %?

M. Frédéric Verreault: Il n'y a aucune taxe, pour la simple et bonne raison qu'une poutre, une colonne ou un panneau de bois massif, une fois passé la douane américaine et livré en sol américain, ne peut pas être décomposé pour revenir à sa forme de bois d'oeuvre de 2 x 4 et être vendu comme tel pour concurrencer les producteurs américains.

M. Mario Simard: D'accord.

Avec l'arrivée de M. Biden, les États-Unis vont sans doute réintégrer l'Accord de Paris et peut-être modifier leurs politiques relatives aux GES. N'y a-t-il pas là pour vous des possibilités d'affaires, sachant que les choses vont bouger? Quels sont les freins à l'exportation de vos produits à valeur ajoutée?

M. Frédéric Verreault: Notre principal défi quant à l'exportation est logistique, entre autres le transport ferroviaire pour les produits sur mesure à livrer aux États-Unis. Ce serait une avenue à explorer.

Pendant l'administration Trump, nous avons fait un premier projet d'infrastructure gouvernementale fédérale où, pour la première fois, qu'il s'agisse du Canada ou des États-Unis, un client gouvernemental fédéral nous demandait l'étiquetage environnemental de notre produit pour pouvoir choisir le bois massif. Nous avons fait ce projet il y a moins de quatre ans. Il était destiné à la défense américaine en Alabama, qui, déjà, se tournait vers Nordic Structures et Chantiers Chibougamau au nom de l'empreinte environnementale.

Nous menons des projets dans plusieurs grandes universités américaines avec des fonds publics, puisqu'il y a déjà un tel réflexe. Il pourra évidemment se développer avec l'administration Biden. Réfléchissons dès aujourd'hui à une logistique conséquente sur le plan des émissions de gaz à effet de serre, tout en étant concurrentielle.

M. Mario Simard: Me reste-t-il encore un peu de temps, monsieur le président?

[Traduction]

Le président: Malheureusement, non. Vous avez fini juste à temps.

[Français]

M. Mario Simard: J'aurai une question là-dessus tantôt.

[Traduction]

Le président: Monsieur Cannings, la parole est à vous. Vous disposez de deux minutes et demie.

M. Richard Cannings: Merci.

J'aimerais poser une question à M. Fehr. Vous m'avez intéressé lorsque vous avez dit que vous aviez une usine de bois lamellé-croisé à Whitefish, au Montana. M. Kalesnikoff a dit qu'il aurait pu ouvrir une usine de bois massif de l'autre côté de la frontière. Vaagen, qui a une usine de bois de construction à Midway, dans ma circonscription, a aussi une usine de bois lamellé-croisé à Colville, où la famille est installée.

Est-ce que vous pourriez nous parler du marché américain pour le bois massif? À quoi ressemble l'approvisionnement en fibre et de quelle façon la concurrence avec les sociétés canadiennes de l'autre côté de la frontière — comme Chantiers Chibougamau et Structur-lam — peut-elle forger nos marchés?

Je soulève beaucoup de points, mais j'aimerais vous entendre en parler pendant quelques minutes.

• (1215)

M. Brian Fehr: En fait, j'ai deux installations aux États-Unis: une à Dothan, en Alabama, et une à Whitefish, au Montana. J'ai acheté deux usines en faillite. La seule chose que j'ai entendue de la part de M. Kalesnikoff et de Nordic, c'est que le Canada réussit beaucoup mieux que les États-Unis dans le domaine du bois lamellé-croisé. Le Canada en produit plus que les États-Unis à l'heure actuelle. J'ai tout simplement eu l'occasion d'acheter une installation en faillite là-bas.

Je serais fièrement installé en Colombie-Britannique si je n'avais pas trouvé ces installations. J'ai un visa de travail aux États-Unis et je travaille des deux côtés de la frontière en même temps. Je vois le bon et le mauvais des deux côtés.

M. Richard Cannings: Toujours à ce sujet, comment, selon vous, les nouvelles usines comme celle de Kattera à Spokane et la concurrence relative à l'approvisionnement en fibre pour le bois lamellé-croisé vont-elles changer le marché?

M. Kalesnikoff et d'autres témoins pourront aussi répondre à cette question ensuite.

M. Brian Fehr: C'est très cher au Montana. Le pin jaune du Sud est facile à obtenir, mais il n'est pas reconnu dans les codes du bâtiment pour le moment.

M. Richard Cannings: Est-ce qu'il me reste du temps, monsieur le président?

Le président: Vous êtes juste à temps. Merci.

M. Richard Cannings: Merci. Je vais essayer de revenir aux autres témoins plus tard.

Le président: Monsieur McLean, vous disposez de cinq minutes.

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Merci, monsieur le président, et merci à tous les témoins.

Je suis heureux de vous entendre parler des avantages environnementaux associés à vos entreprises et de la valeur ajoutée au Canada par les industries traditionnelles de l'exploitation des ressources qui continuent d'innover et d'améliorer le monde. C'est une bonne chose que vous soyez ici pour nous faire part de votre point de vue.

Je vais commencer avec M. Kalesnikoff. J'ai une question à vous poser à ce sujet, rapidement. Comment pouvons-nous trouver le juste milieu entre ce que vous dites et ce que disent de nombreux groupes au sujet de la coupe des arbres et des dommages environnementaux?

M. Ken Kalesnikoff: J'aimerais revenir à ce que j'ai dit plus tôt pour commencer.

Je crois que le gouvernement doit assurer un rôle de premier plan afin d'établir les faits et d'aller vers l'avant. Si nous voulons atteindre un objectif d'ici 2050, quel chemin devons-nous emprunter? Il faut aussi cesser d'écouter les 20 % de gens qui parlent le plus fort.

Il faut que ce soit concret. Nous voulons tous faire la bonne chose; mais comment la définir? Chaque fois que l'on dit une chose, on entend son contraire de l'autre côté. C'est sain et c'est bon pour le débat, mais il revient au gouvernement d'établir un plan quant à la bonne approche à adopter. Que veut le gouvernement? Il faut viser un certain équilibre et prendre les mesures nécessaires pour l'atteindre.

Je vais utiliser encore une fois le même exemple. D'après ce que je comprends — et je ne suis pas un expert —, ce sont les jeunes arbres qui utilisent le carbone, tandis que les vieux arbres le séquestrent; c'est un cycle naturel. Il faut faire des vérifications à ce sujet.

M. Greg McLean: Merci, monsieur Kalesnikoff.

Ma prochaine question s'adresse à M. Fehr.

Monsieur Fehr, vous avez évoqué les normes sur les combustibles propres. J'aimerais en parler davantage avec vous. Quel combustible utilisez-vous pour votre usine au Canada?

M. Brian Baarda (directeur général, Peak Renewables): Je crois que M. Fehr n'est plus en ligne. J'espère que mon microphone fonctionne bien.

Le président: Nous vous entendons bien.

M. Brian Baarda: Merci.

Vous avez demandé quel type de combustible était utilisé dans l'usine du Canada?

M. Greg McLean: Oui.

M. Brian Baarda: L'usine proposée à Fort Nelson utilisera les déchets résiduels du bois pour fabriquer des granules. Ce sera...

M. Greg McLean: Merci.

C'est ce que font la plupart des usines du Canada.

M. Brian Baarda: Oui.

M. Greg McLean: Savez-vous quelle sera l'incidence des normes sur les combustibles propres sur vos combustibles d'entrée?

M. Brian Baarda: Je ne peux répondre à la question pour le moment.

M. Greg McLean: Parce que vous ne le savez pas?

M. Brian Baarda: C'est exact. Je ne suis pas au courant de la situation.

M. Greg McLean: Merci.

Je vais passer à M. Cossette.

Monsieur Cossette, vous avez parlé des dépenses en immobilisations et des subventions gouvernementales dont avait besoin votre installation. Est-ce que vous avez besoin de l'aide du gouvernement parce que les besoins en capital pour le réaménagement ou la nouvelle construction ne sont pas justifiés par l'aspect économique des extrants, si l'on veut?

• (1220)

M. Maxime Cossette: Comme vous le savez, les pâtes et papiers sont associés à des dépenses en capital assez intenses, parce qu'on utilise habituellement le flux de trésorerie disponible pour financer la transformation, tout en maintenant les activités. Toutefois, en situation de crise comme celle que nous vivons, où la principale source de fonds n'existe plus en raison du déclin du marché, alors il faut une aide financière pour transformer une installation, pour que l'aspect économique fonctionne.

M. Greg McLean: Merci.

Monsieur Verreault, j'aimerais vous poser une question, si j'en ai le temps.

Vous avez parlé d'utiliser le bois pour construire les immeubles et nous sommes tous d'accord avec vous là-dessus. Les matériaux que l'on va remplacer, comme le ciment et l'acier... ces industries justifient leurs émissions carboniques et disent qu'elles réduisent leur empreinte... Elles occuperont une moins grande place au sein de l'économie à l'avenir.

Comment peut-on parler à ces industries des emplois, surtout dans le domaine du ciment, puisqu'on a permis la construction de cimenteries au Canada sans avoir fait les évaluations environnementales préalables? Comment peut-on comparer les deux secteurs?

Le président: En fait, le temps est écoulé, mais je vais vous donner le temps de répondre très brièvement.

[Français]

M. Frédéric Verreault: Nous croyons que la démonisation de l'acier ou du béton est absolument inutile et stérile. Toute structure de bois massif a besoin de fondations de béton et de connecteurs d'acier. Il y a une complémentarité entre les matériaux et chacun est pertinent.

Se demande-t-on ce qu'il est advenu des emplois dans les usines qui fabriquaient des voitures au diesel? Il y a une évolution naturelle et une transition, et un équilibre s'installe.

Dans tous les cas, ce n'est pas une question d'aimer l'une ou l'autre filière, mais d'atteindre les objectifs de réduction des gaz à effet de serre.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Madame Jones, vous avez la parole. Vous avez cinq minutes.

J'ai bien peur qu'elle ait perdu la connexion.

Monsieur May, voulez-vous prendre cette intervention de cinq minutes?

M. Bryan May: Je tiens à préciser qu'il y a beaucoup d'agrégats et de ciment dans ma circonscription, c'est-à-dire Cambridge—North Dumfries. Je peux donc garantir à l'intervenant précédent que des évaluations environnementales sont certainement menées chaque fois qu'une nouvelle usine est construite.

Ma question est d'ordre général et s'adresse à tous les témoins qui souhaitent y répondre. Il est évident que la COVID-19 a eu des répercussions sur tous les secteurs de l'économie. À votre avis, quelles répercussions la COVID-19 a-t-elle eues sur vos activités? Avez-vous reçu du soutien de l'un des programmes d'aide fédérale?

Nous pouvons entendre les témoins de ma gauche à ma droite à l'écran. Monsieur Verreault, vous pouvez donc répondre en premier.

[Français]

M. Frédéric Verreault: La COVID-19 a d'abord apporté de l'insécurité et de l'inconnu. C'est comme si le plancher sous nos pieds était devenu très instable le 11 mars dernier. Nous n'avions aucune idée de la forme que tout cela prendrait dans les jours qui ont suivi, jusqu'à la mi-avril.

Le soutien gouvernemental fédéral, notamment la PCU, s'est avéré une réponse sécurisante, afin de ne pas céder à la panique et de ne pas improviser. Il y avait cette sécurité financière pour maintenir les gens en emploi.

Cela aura été salubre, puisque le marché pour les produits de construction en bois résidentiels et non résidentiels a été extrêmement solide. Il y a les emballages, les papiers à main et tous les produits sanitaires faits en fibre de bois. Ce sont des produits complémentaires à nos activités. Selon moi, la réponse était la bonne.

• (1225)

[Traduction]

M. Bryan May: Je vous remercie.

Monsieur Kalesnikoff, j'aimerais vous poser la même question.

M. Ken Kalesnikoff: J'aimerais me faire l'écho des propos de M. Verreault. En effet, je pense que l'aide gouvernementale que nous avons reçue de ces programmes, au printemps, a été très utile. Nous aussi, nous avons ressenti de l'incertitude et nous nous sommes demandé comment les choses allaient évoluer. Nous avons profité de certains de ces programmes, et c'était très bien. Je pense qu'un grand nombre d'entre nous ont eu affaire à des gens qui en ont profité personnellement pour rester chez eux et recevoir de l'argent, ce qui était un peu frustrant, mais dans notre région, nous n'avons pas connu cela.

Je pense qu'il faudra davantage de ce type de soutien du gouvernement fédéral pour nous aider à traverser la prochaine vague. Je crois que le dépistage sera maintenant l'enjeu le plus important. En effet, nous devons veiller à ce que les tests soient effectués rapidement, afin de pouvoir nous tourner vers l'avenir et espérer que le gouvernement continue à soutenir l'industrie.

M. Bryan May: Monsieur Cossette, pouvez-vous aussi répondre à la question?

M. Maxime Cossette: Nous avons surtout reçu du soutien du gouvernement fédéral pour certaines de nos installations, car nous avons dû procéder à des fermetures en raison des difficultés qui ont émergé sur le marché du papier couché et du papier à publication.

D'un côté, les choses ont été très difficiles pour l'entreprise Kruger, mais d'un autre côté, comme M. Verreault vient de le mentionner, nous sommes le plus grand fabricant de papier mince au Canada, et nous avons certainement vu de nombreuses personnes accumuler du papier hygiénique et des essuie-tout. Par conséquent, nos stocks ont considérablement diminué, ce qui nous a incités à accélérer le lancement de notre nouvelle usine de 600 millions de dollars à Brompton, Sherbrooke, qui produira des essuie-tout, du papier mince et des mouchoirs en papier de qualité supérieure.

M. Bryan May: Je vous remercie.

Je ne vois pas M. Fehr. Il ne doit pas être de retour. Est-ce bien le cas? Je peux donner la parole aux autres témoins. Je crois que M. Baarda s'est joint à la réunion.

M. Brian Baarda: Oui, je représente également Peak Renewables. Je pense que M. Fehr est peut-être parti ou quelque chose comme cela.

D'une façon ou d'une autre, nous sommes une entreprise en démarrage, et à titre d'entreprise en démarrage au beau milieu de la COVID-19, je dirais que le principal défi auquel nous faisons face est de rencontrer les gens. En effet, en situation de pandémie, il est très difficile de lancer une entreprise et de démarrer ses activités. Le fait de devoir faire des choses ainsi que le processus particulier que nous faisons aujourd'hui fonctionne. Les choses deviennent d'autant plus difficiles lorsque nous tentons de lancer une entreprise et de créer des investissements en Colombie-Britannique et dans d'autres endroits au Canada.

M. Bryan May: Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie, monsieur May. Votre temps est malheureusement écoulé.

La parole est maintenant à Mme Harder. Elle a cinq minutes.

Mme Rachael Harder (Lethbridge, PCC): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Kalesnikoff, ma question s'adresse à vous. Aujourd'hui, vous nous avez fourni des renseignements intéressants sur l'industrie forestière. Dans l'un de vos commentaires, vous avez précisé que vous ne vouliez pas être un adepte de théories du complot, et je vous comprends. Cependant, certains faits semblent indiquer que des organismes comme la Fondation Rockefeller et la Tides Foundation ont injecté énormément d'argent au Canada et ont embauché des étudiants d'été pour les aider à défendre leur cause, notamment en créant des rassemblements pour arrêter les pipelines.

D'autres données indiquent également que ces organismes ont influencé l'industrie forestière. Avez-vous des commentaires à formuler à ce sujet?

M. Ken Kalesnikoff: Encore une fois, c'est un enjeu que je crois bien réel. J'ai entendu suffisamment souvent que ce genre de choses se produit réellement, et c'est très frustrant. Si l'on ne tient compte que des élections, on peut constater que leur capacité à manipuler les choses est considérable.

Je présume que j'aimerais que nous ayons l'occasion de remettre les pendules à l'heure. Je pense que c'est très important, afin d'éviter

que les Canadiens soient influencés par une entité qui s'est fixé un objectif précis.

Comme je l'ai dit, j'essaie de me souvenir du nom d'une personne et je n'y arrive pas, mais j'ai écouté une présentation faite par cette personne et elle a vraiment réussi à faire les liens nécessaires.

Je ne sais pas ce qu'un gouvernement pourrait faire pour éviter cette situation. Je ne sais pas si vous pourriez arrêter le financement provenant de sources extérieures ou si nous devrions nous comporter avec honneur et seulement dépenser beaucoup de temps, d'énergie et d'argent pour faire la promotion de l'industrie d'une autre manière — et c'est simplement la vérité. Que faisons-nous, en réalité? Que réussissons-nous très bien? C'est ce que j'aimerais que nous fassions à la place, si c'était possible.

• (1230)

Mme Rachael Harder: Je vous remercie.

À cette fin, vous avez mentionné que vous observez actuellement un manque de leadership. En effet, en réponse aux perceptions et aux informations erronées qui sont propagées au sujet du secteur forestier, vous avez dit qu'il y avait un problème de leadership à cet égard. Vous avez également mentionné le fait que le gouvernement a un rôle essentiel à jouer pour veiller à ce que les gens aient accès rapidement à des renseignements exacts.

Les paroles suivantes sont les miennes. Je comprends qu'elles ne sont pas les vôtres, mais je dirais que le gouvernement actuel a participé à la propagation de ces informations trompeuses, en ciblant essentiellement certaines organisations, en particulier celles des secteurs des ressources naturelles, afin d'appuyer son programme pour le changement climatique, etc.

Ce que vous dites maintenant, c'est que l'industrie forestière est très utile lorsqu'il s'agit de prendre soin de l'environnement, de séquestrer le carbone et d'éliminer les gaz à effet de serre. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? Quel rôle précis devrait jouer le gouvernement pour veiller à ce que le grand public puisse bien comprendre ces enjeux?

M. Ken Kalesnikoff: Tout d'abord, permettez-moi de dire que je ne vais pas me lancer dans une discussion politique sur qui a fait quoi de la bonne ou de la mauvaise manière.

À l'échelle locale, nous ne sommes pas une grande entreprise. Je ne vais donc pas souvent à Ottawa et je ne travaille pas beaucoup à l'échelon fédéral, mais à l'échelon provincial, j'ai travaillé avec trois types de gouvernements, à savoir le NPD, les libéraux et le Crédit Social, et pour être vraiment honnête, ils sont tous les mêmes.

En effet, je n'ai vu personne assumer un rôle de leadership pour promouvoir l'industrie forestière. Je sais que c'est une tâche énorme, parce que pour tout ce qui est positif, il y a une réaction égale et opposée, et même si je suis ici pour vous dire à quel point l'industrie forestière est une bonne industrie, parce que c'est ce que j'aime et que j'ai été élevé dans ce secteur, vous entendrez un défenseur de la préservation dire... Et je ne leur donnerai même pas la possibilité d'être appelés « environnementalistes », car en ce qui me concerne, les travailleurs qui coupent les arbres pour nous dans les forêts s'occupent si bien des choses que ce sont eux les environnementalistes.

Les défenseurs de la préservation n'ont qu'un seul objectif, celui d'arrêter... et je ne peux pas faire de commentaires sur la question de savoir si les gouvernements les écoutent ou non, et si cela influence leur opinion ou leurs orientations. Je ne suis pas très actif dans ce domaine, mais il faut que cela cesse.

Nous devons tout simplement parvenir à la vérité. Les paroles de mon oncle Koozma me hantent chaque fois que je participe à ces conversations. En effet, il disait « Prends soin de la terre et la terre prendra soin de toi ». C'est aussi simple que cela.

Cette occasion nous est offerte. Nous ne sommes pas des gens stupides, et nous avons l'expertise nécessaire. Je pense que nous avons ici une occasion réelle de permettre à l'industrie forestière de jouer un rôle essentiel dans la récupération du carbone, dans le changement climatique et dans tout cela.

Le président: Je vous remercie beaucoup, madame Harder. Votre temps est écoulé.

Je ne sais pas si vous avez un casque d'écoute et si nous vous entendrons plus tard au cours de la réunion, mais les interprètes ont eu de la difficulté à vous entendre.

Monsieur Lefebvre, vous avez la parole. Vous avez cinq minutes.

M. Paul Lefebvre (Sudbury, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président. J'aimerais saluer tous les participants à la réunion.

Je suis très heureux d'être ici. Nous entendons beaucoup de renseignements utiles.

J'ai l'honneur d'être le secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles.

Pour vous donner un peu de contexte, je viens de Kapuskasing, une ville productrice de pâtes et papiers dans le Nord de l'Ontario. Mon père était soudeur là-bas et mon grand-père a aidé à construire l'usine locale dans les années 1920 et 1930. De plus, tous mes oncles et mes cousins ont travaillé là-bas, ce qui m'a permis d'avoir les moyens de faire des études. Il y a donc d'excellents emplois de classe moyenne qui paient bien là-bas, et je suis donc un grand défenseur de l'industrie forestière.

J'ai vu directement ce secteur à l'œuvre, c'est-à-dire les gens qui plantent les arbres et ceux qui les coupent, ainsi que les innovations apportées dans ce secteur. J'ai beaucoup de questions et très peu de temps pour les poser.

• (1235)

[Français]

Je n'ai pas beaucoup de temps. Je vais d'abord m'adresser à M. Cossette.

Vous avez parlé au début des défis qui se posent à l'industrie des pâtes et papiers. Quelles mesures songez-vous à prendre pour vous adapter aux changements qui surviennent? Comment voyez-vous l'avenir de l'industrie des pâtes et papiers? Comment s'y prendra-t-elle pour innover?

Vous avez environ une minute.

M. Maxime Cossette: Concernant l'innovation, il faut changer de mentalité. Tout le monde fabriquait les mêmes produits de base et les vendait au même prix. Si les produits étaient de bonne qualité, on en écoutait des tonnes sur le marché. C'est une disposition d'esprit pure et dure de papetier. Il faut changer cet état d'esprit et

coller plus aux besoins des consommateurs, même si ce n'est pas à eux que nous vendons nos produits.

On parle de papiers de spécialité, et ce n'est pas qu'un terme à la mode. Cela signifie respecter les critères des différents clients. Il faut nous diversifier et innover, mais avec les actifs existants. Comme je l'ai mentionné, les investissements requis pour transformer une usine sont extrêmement élevés.

M. Paul Lefebvre: Merci beaucoup.

C'est le grand défi de cette transition. On parle de produits à valeur ajoutée. Cela s'applique aussi à l'industrie des pâtes et papiers.

Monsieur Verreault, je suis heureux de vous revoir. J'ai eu l'honneur de visiter vos chantiers...

[Traduction]

Le président: Je suis désolé. Puis-je vous interrompre pendant une seconde?

Je ne sais pas si d'autres participants ont le même problème, mais je vous entends plus fort que j'entends les interprètes.

M. Ken Kalesnikoff: Oui, c'est bien le cas.

Le président: C'est mieux maintenant. Oui, c'est bien.

[Français]

M. Paul Lefebvre: Monsieur Verreault, j'ai été fasciné de voir à quel point vous avez transformé l'industrie. Lorsque nous nous sommes parlé il y a environ deux ans, vous étiez devant le défi de répondre à la demande. Vous voyiez un énorme potentiel.

Comment avez-vous répondu à la demande? Comment voyez-vous vos activités futures? Comment le gouvernement pourrait-il vous appuyer dans cette expansion continue?

M. Frédéric Verreault: Je suis heureux de vous retrouver, monsieur le député.

De manière générale, la demande prend forme. C'est un peu paradoxal, parce que, dans bien des secteurs économiques, on veut de la diversification, des investissements et des emplois, mais le marché n'est pas là. Dans le cas actuel, le marché est présent. Il est mûr, mature et réceptif.

Notre petit défi est celui des compétences liées à l'ingénierie et au design des structures. Nous devons nous tourner vers des solutions comme l'immigration, où c'est long et complexe. Il n'y a pas de voie rapide pour répondre à nos besoins. Un premier défi se trouve là.

Il y en a un autre. Aucune faculté d'ingénierie ne se spécialise en la matière, au Canada ou au Québec. Le marché est effectivement en belle croissance, mais il est toujours trop petit pour donner un électrochoc à toute la famille universitaire de l'ingénierie et de la conception de l'architecture.

Par exemple, si, à l'instar de ce que font des clients gouvernementaux en Europe ou aux États-Unis, le gouvernement du Canada faisait le constat que le bois est plus performant et pertinent, s'il cessait de procéder à la pièce, un projet à la fois, en comparant et en se permettant d'en choisir un autre, et s'il y avait une affirmation assumée de sa part, il y aurait un coup de barre pour vraiment passer à un niveau supérieur dans les facultés d'ingénierie, qui constituent l'un des freins à la croissance de l'entreprise, aujourd'hui.

M. Paul Lefebvre: Merci beaucoup.

C'est très intéressant. Cela mériterait d'être poursuivi.

[Traduction]

J'aimerais remercier les représentants de Peak Renewables.

Vous travaillez manifestement avec la biomasse et les granulés. J'aimerais réellement en apprendre davantage sur la façon dont vous envisagez l'évolution de cet espace bioénergétique et sur le potentiel des granulés de bois.

Vous pouvez peut-être nous en parler.

Le président: Veuillez répondre très brièvement, s'il vous plaît.

M. Brian Baarda: Je vous remercie.

Ce que nous observons, surtout en Asie, c'est une augmentation assez importante de la demande de granulés de bois, car on tente d'éliminer l'utilisation du charbon là-bas. Nous aimerions que des mesures similaires soient prises au Canada, par exemple dans les centrales au charbon de l'Alberta et dans d'autres endroits. Il serait bon de voir des politiques semblables encourager aussi ce type d'action au Canada.

Manifestement, je pense qu'un grand nombre d'entre nous aimeraient voir arriver la prochaine phase de granulés de bois, c'est-à-dire les granulés noirs ou un type de bioénergie comme le gaz naturel liquéfié ou l'hydrogène. Toutefois, je dirais que pour le moment, la plupart de ces produits en sont aux premières étapes de développement, et en ce qui concerne les programmes d'énergie propre, ce sont les types de produits que nous devons utiliser dans les initiatives telles Un Canada propre et CleanBC.

• (1240)

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur Lefebvre.

La parole est maintenant à M. Simard. Il a deux minutes et demie.

[Français]

M. Mario Simard: Merci, monsieur le président.

Monsieur Verreault, vous avez un peu piqué mon orgueil, puisque je suis un ancien enseignant de l'Université du Québec à Chicoutimi. Nous comptons parmi nous M. Sylvain Ménard, l'un des plus grands spécialistes des infrastructures en bois. Il est vrai que, en matière de compétences, il n'y a peut-être pas assez d'ingénieurs en structures qui se penchent sur cette question. Je vous dis cela amicalement.

Je veux revenir sur ce qu'on se disait tout à l'heure. Vous avez parlé d'un contrat que vous avez eu aux États-Unis, où l'on avait établi certaines règles faisant que le bois avait plus de facilité à se qualifier. Nous en avons parlé en ce sens, ici, il y a quelques semaines et c'est une proposition que nous avons faite.

Si le gouvernement du Canada établissait l'empreinte carbone comme un critère d'octroi pour ses contrats d'achat dans sa politique d'approvisionnement, cela aiderait-il, selon vous? On sait qu'il peut y avoir petite querelle si l'on essaie de mettre en place quelque chose de semblable à la Charte du bois. Je sais qu'il y a aussi une norme semblable en Colombie-Britannique.

Cette solution vous semble-t-elle intéressante?

M. Frédéric Verreault: Sauf votre orgueil, monsieur le député, comme vous l'avez mentionné, l'Université du Québec à Chicoutimi offre effectivement un programme de deuxième cycle compétent en matière de construction en bois. Cependant, il est vraiment destiné

à des professionnels très nichés, spécialisés et passionnés, alors que nous avons besoin que ce soit normal d'apprendre sur le bois, comme il est normal d'apprendre sur l'acier ou le béton. Cet exemple doit faire tache d'huile.

En ce qui concerne les processus décisionnels conduisant à la construction en bois, à partir du moment où l'on établit des critères partiels — et on le fait sur la pointe des pieds —, cela devient complexe, long, lourd et coûteux. Cela fonctionne lorsque les clients privés constatent que le matériau de bois massif est plus performant et qu'ils évacuent toutes les comparaisons ultérieures. Ils doivent préciser d'entrée de jeu qu'ils veulent du bois. Ainsi, les compétiteurs dans le domaine du bois vont déposer des offres concurrentielles,

C'est dans ces circonstances que les projets sont rapides, efficaces et complétés en respectant les budgets. C'est là où le gouvernement du Canada a manifestement le potentiel de faire une différence. S'il souhaite des résultats concrets, il doit agir concrètement.

La pédagogie sur la compétence du matériau à laquelle mon collègue M. Kalesnikoff a fait référence ne sera pas un débat ni de la rhétorique ou de l'argumentaire. Il y aura des faits et des chiffres. Dès lors, nous pourrions avancer et construire sur des bases solides.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Monsieur Cannings, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

M. Mario Simard: Monsieur le président, ne sommes-nous pas au deuxième tour?

[Traduction]

Le président: En fait, nous sommes dans la troisième série de questions.

M. Richard Cannings: Donc, c'est mon tour? Est-ce bien cela?

Le président: Oui, monsieur Cannings, c'est votre tour. Vous avez deux minutes et demie.

M. Richard Cannings: D'accord. Je vous remercie.

J'aimerais poser quelques questions aux représentants de Peak Renewables.

Monsieur Baarda, vous avez mentionné les déchets de bois que vous utilisez pour produire de l'énergie dans votre usine. Utilisez-vous les déchets de bois pour produire des granulés de bois ou seulement pour alimenter l'usine?

M. Brian Baarda: À Fort Nelson, c'est une situation un peu particulière. L'usine utilisera des trembles à feuilles caduques qui poussent efficacement jusqu'à maturité. Nous allons les récolter et les transformer en granulés de bois. Nous utiliserons l'écorce et d'autres composantes comme déchets de bois pour chauffer l'usine et sécher les granulés.

En ce qui concerne certains points relatifs à l'industrie forestière, il y a beaucoup de débats au sujet de l'industrie et de la question de savoir si nous prenons soin de l'environnement. La seule chose dont je suis sûr dans cette situation particulière, c'est que ces arbres repoussent naturellement, bien entendu, mais comme vous pouvez le constater avec certains incendies de forêt qui ont eu lieu en Colombie-Britannique, certaines de ces zones sont sujettes à des perturbations naturelles aussi importantes que des incendies ou des insectes ravageurs. Les mesures que nous prenons peuvent donc éviter que ce type de situation se produise à proximité de certaines des collectivités dans lesquelles nous menons nos activités.

• (1245)

M. Richard Cannings: D'accord. L'une des questions que j'allais poser au sujet des déchets de bois... L'un des gros problèmes pour le climat dans l'industrie forestière, du moins en Colombie-Britannique, c'est lorsqu'on brûle les déchets de coupe à l'automne. Lorsque je me déplace dans ma circonscription à cette époque de l'année ou quelques semaines plus tôt, il y a énormément de fumée. La combustion des déchets de coupe en Colombie-Britannique produit autant de carbone que toutes les voitures de la province réunies. J'aimerais savoir si votre usine ou d'autres usines de fabrication de granulés peuvent utiliser ces déchets. Une nouvelle usine est en construction dans ma circonscription, près de l'endroit où se trouve M. Kalesnikoff, en fait, de l'autre côté de la colline, à Fruitvale.

Vous avez également mentionné la possibilité de créer du gaz naturel renouvelable à partir de ces déchets de bois. J'aimerais savoir si vous avez des plans à cet égard pour l'avenir ou si vous connaissez d'autres initiatives semblables qui pourraient nous éviter de brûler des déchets de coupe et créer, à la place, des combustibles plus propres pour l'industrie.

M. Brian Baarda: Pour répondre à votre question, à mon avis, oui, toute collectivité qui a la possibilité de se doter d'une usine de granulés de bois peut se servir des déchets résiduels. Encore une fois, tout dépend de la distance du transport, mais il n'est vraiment pas nécessaire de brûler les rémanents sur le terrain, dans la forêt. Idéalement, ils pourraient être utilisés dans une usine de granulés de bois ou une installation quelconque de conversion de la biomasse.

Nous nous entretenons avec différentes entreprises au sujet de leurs technologies, car idéalement, nous aimerions faire exactement ce que vous dites: transformer une partie de la biomasse en un produit plus avancé, un produit fait évidemment à partir de la ressource renouvelable dont nous disposons. BC Biocarbon, une petite entreprise basée à McBride, en Colombie-Britannique, fait des choses très intéressantes. Nous explorons les possibilités avec elle, mais pour nombre d'entreprises, la technologie n'en est qu'à ses débuts, et elles ont besoin du soutien de...

Le président: Je vous remercie, monsieur Baarda.

Merci, monsieur Cannings.

M. Ken Kalesnikoff: Excusez-moi, monsieur Maloney. Puis-je faire une brève observation à ce sujet?

Le président: Je suis désolé, nous devons passer à l'intervenant suivant...

M. Ken Kalesnikoff: D'accord.

Le président: ... mais je vous remercie.

Monsieur Zimmer, vous avez cinq minutes. Vous serez suivi de Mme Jones, qui disposera aussi de cinq minutes.

M. Bob Zimmer: Monsieur le président, je vais parler d'abord de la motion.

Je ne m'oppose pas à ce que nous recevions les fonctionnaires du bureau de la ministre pour nous entretenir de ce sujet. Je n'y vois aucun inconvénient, donc si vous voulez... Je ne sais pas s'il faut amender la motion à cet effet. Je ne crois pas, mais je le répète, je ne m'oppose pas à ce que les fonctionnaires accompagnent la ministre.

J'aimerais m'adresser encore à M. Baarda. Vous avez parlé de McBride et de Fort Nelson. Une chose que les participants à l'appel — à la séance d'aujourd'hui — ne voient pas souvent, mais que je vois quotidiennement quand j'emprunte la route du col Pine, c'est la quantité importante de chicots rouges et jaunes. C'est nouveau et c'est très beau, en fait. C'est ma femme qui me les a fait remarquer. Je croyais que c'était simplement des feuillus, des arbres à feuilles caduques qui perdent normalement leurs feuilles durant l'automne. Or, ce sont tous des arbres à feuilles persistantes qui sont en train de jaunir, et ce, à cause des nouveaux ravages provoqués non seulement par le dendroctone du pin, mais aussi par le dendroctone de l'épinette.

C'est là que je vois une occasion réelle — vous en avez parlé — d'utiliser ce bois à des fins productives plutôt que d'augmenter les risques d'incendie en ignorant le problème. Je sais que nos homologues américains du Sud ont pris des mesures à l'égard des combustibles qui gisent sur le tapis forestier en lançant des initiatives de nettoyage des parcs et des forêts. À mes yeux, les possibilités comme celles dont M. Fehr et vous avez pris connaissance permettent non seulement d'utiliser une partie de ce bois et de retirer ces combustibles, mais aussi de prévenir les feux de forêt, tout en remplissant une fonction positive.

C'est cela, le message. Nous avons parlé des aspects négatifs, des groupes qui veulent arrêter les activités du secteur forestier en Colombie-Britannique. Je sais que divers groupes veulent fermer définitivement l'ensemble du secteur forestier, mais il y a ici un message très positif à la fois pour l'environnement et le secteur forestier.

Pouvez-vous nous parler des points que j'ai soulignés, monsieur Baarda?

• (1250)

M. Brian Baarda: Donner accès à la fibre à de petits acteurs comme nous et comme M. Kalesnikoff, qui s'est aussi adressé à vous, plutôt que de la laisser entre les mains des quatre ou cinq concessionnaires principaux de la Colombie-Britannique serait certainement une bonne chose. Rien ne les incite à ramasser ce type de produit, mais nous, oui.

D'après moi, ce serait donc une très bonne idée de créer de petites concessions, d'ouvrir des débouchés aux communautés autochtones et de nous donner la possibilité de ramasser la fibre.

M. Bob Zimmer: Selon vous, y a-t-il suffisamment de motivation pour ce faire? À l'heure actuelle, les droits de coupe en Colombie-Britannique sont très élevés. À mon avis, des changements s'imposent. Nous empiétons un peu sur les compétences des provinces, mais c'est peut-être une indication qu'il nous faut un plan national pour le secteur forestier.

D'après vous, devrions-nous inciter les groupes comme le vôtre à ramasser ce bois à des fins de prévention, étant donné les coûts plus importants liés aux ravages causés par les incendies de forêt dans les collectivités qui vous entourent?

M. Brian Baarda: Je suis au fait des mesures mises en place dans certaines régions. Dans la région de Cranbrook, où habite M. Fehr, et dans la région de Castlegar, où demeure M. Kalesnikoff, de vastes mesures de prévention des feux de forêt ont été mises en œuvre grâce à des programmes incitatifs soutenus, je crois, non seulement par le gouvernement de la Colombie-Britannique, mais aussi par le gouvernement fédéral.

Il existe des programmes de ce genre, qui nous permettent de protéger très efficacement les collectivités contre les feux de forêt et, s'il y a beaucoup de bois mort autour d'une collectivité, de régler ce problème aussi.

M. Bob Zimmer: Je trouve cela très bien. Je ne sais pas si assez de gens comprennent que de telles choses sont faites. Quelques mesures sont prises en collaboration étroite avec les collectivités, mais de voir de telles interventions à l'échelle de la province... Il y a tellement de chicots. Ce serait formidable de les utiliser efficacement, tout en protégeant l'environnement et l'ensemble des parties concernées.

Monsieur Kalesnikoff, vous aviez des choses à ajouter. Vous vouliez dire quelque chose pour conclure; je vais vous donner l'occasion de le faire.

M. Ken Kalesnikoff: Merci, je vous en suis très reconnaissant. Je vais dire deux choses.

Premièrement, la question concerne la province, la législation et les droits de coupe. À l'heure actuelle, les droits de coupe complets sont appliqués au bois qui est placé dans la pile de rémanents et envoyé à l'usine de pâte. Les concessionnaires subventionnent ces installations, ce qui est tout à fait inacceptable. Utiliser le bâton plutôt que la carotte ne fonctionnera pas.

Deuxièmement, je comprends ce que vous dites au sujet de sauver les arbres. Pourquoi sont-ils dans cet état? Comment avons-nous pu laisser la situation se détériorer à ce point? Nous aurions dû gérer la forêt plus tôt. Nous aurions dû prendre soin du territoire. Je suis toujours fâché quand j'entends des choses pareilles.

Je vous remercie.

M. Bob Zimmer: Oui, nous, les Britanno-Colombiens, savons que des mesures auraient pu être prises lorsque le problème est apparu de ce côté-ci de la frontière. Nous nous attendions à ce que le gouvernement en place agisse. Il ne l'a pas fait, mais...

Le président: Merci, monsieur Zimmer. Je vais devoir vous arrêter là.

M. Bob Zimmer: Merci pour vos témoignages.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Zimmer.

Madame Jones, vous êtes la dernière intervenante de la journée, mais non la moindre. Vous avez cinq minutes.

Mme Yvonne Jones (Labrador, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leurs exposés très instructifs et de leurs réponses informatives.

Je suis au Labrador. Ma circonscription est située au Labrador, dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador, où de profonds changements se sont opérés dans le secteur forestier. Comme les gens de Kruger le savent très bien, nous étions un important fournisseur de l'industrie des pâtes et papiers de la province. Or, le déclin des usines a provoqué l'effacement de l'industrie, car à l'époque, il n'y avait pas d'autre marché pour le sous-produit utilisé pour la fabrication des pâtes.

Ma question s'adresse à M. Cossette. Kruger a encore une usine de pâtes et papiers à Corner Brook, à Terre-Neuve-et-Labrador. Premièrement, quel effet la baisse de la demande de produits de pâtes et papiers a-t-elle eu sur l'ensemble de vos activités, particulièrement dans cette région? Deuxièmement, avez-vous examiné la possibilité de diversifier les activités que vous menez dans ce secteur dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador?

● (1255)

M. Maxime Cossette: Merci pour votre très bonne question.

Je ne vais pas brosser un tableau idyllique de la situation, car cela ne refléterait pas la réalité. Nous éprouvons des difficultés en raison des changements structurels que le marché a connus. Notre usine de Corner Brook est très concurrentielle sur le plan des coûts de fabrication. D'un côté, les coûts de fabrication sont très raisonnables, mais de l'autre côté, il faut un marché. Or, le marché chute rapidement, et nous concurrençons d'autres usines qui s'efforcent aussi de survivre.

Récemment, nous avons eu la chance de recevoir du soutien dans le cadre du programme ITIF pour effectuer une étude approfondie sur la diversification. Cette étude est en cours. Nous examinons toutes les possibilités qui nous permettraient de tirer parti de nos actifs actuels. Les résultats obtenus jusqu'à maintenant montrent que nous devrions probablement investir des capitaux considérables dans l'usine pour en transformer les opérations et les produits fabriqués.

Mme Yvonne Jones: Évidemment, vous connaissez beaucoup mieux l'industrie que moi. Je me demande s'il est possible d'élargir la capacité actuelle de fabrication à valeur ajoutée du secteur des pâtes et papiers au Canada ou dans ma province, soit à court ou à long terme.

À ce point-ci, est-ce strictement une question de tenter de conserver votre avantage concurrentiel et de ne pas fermer vos portes?

M. Maxime Cossette: C'est un peu comme la poule et l'œuf. Il faut penser à long terme, mais pour se rendre jusque-là, il faut aussi des entrées de fonds suffisantes à court terme. Pour transformer une usine de la taille de celle de Corner Brook, on ne peut pas adapter une seule machine à papier en vue de fabriquer un produit novateur sans que les marchés soient d'abord bien établis. En effet, l'exploitation d'une seule machine ne générera pas suffisamment de revenus pour soutenir la croissance et la mise en marché d'un nouveau produit.

La situation est difficile, mais en collaboration avec des partenaires comme FPIInnovations et d'autres, nous faisons des essais de nouveaux produits à l'échelle pilote. Ainsi, s'il y a un marché et si les conditions économiques le permettent, nous pourrions plus facilement procéder à la mise au point du produit et à sa fabrication à l'usine.

Mme Yvonne Jones: Évidemment, vous connaissez plusieurs projets d'envergure que notre gouvernement a mis sur pied au cours des quatre dernières années pour soutenir le secteur forestier du Canada et la diversification de l'industrie.

À votre avis — la question s'adresse à l'ensemble des témoins, si le temps permet à tous d'y répondre —, quelles autres mesures le gouvernement fédéral devrait-il mettre en œuvre pour soutenir le secteur face à cette situation sans précédent, que ce soit par rapport aux effets de la COVID-19 ou à l'évolution des impératifs du marché? J'aimerais avoir vos suggestions. Peut-être faut-il bonifier les programmes actuels. Y a-t-il des lacunes qui demeurent à combler?

M. Maxime Cossette: Franchement, si l'on revient au programme ITIF, l'équipe qui en est responsable connaît assez bien le secteur forestier. Le problème en ce moment, c'est la taille de l'enveloppe. Je crois que le programme vient d'être renouvelé pour quelques années grâce à un financement de 84 millions de dollars. Il faut augmenter cette enveloppe. Je ne demande pas de le faire strictement au moyen de contributions non remboursables. Il pourrait s'agir d'une combinaison de contributions remboursables et non remboursables. Si une entreprise considère la possibilité de mener un projet de conversion qui lui coûtera des centaines de millions de dollars, oui, elle peut obtenir 5 millions de dollars auprès du programme ITIF, mais cette contribution ne changera probablement

rien aux aspects économiques du projet. Nous devons avoir accès à une plus grande enveloppe.

Je le répète, je ne demande pas seulement des subventions. Nous sommes disposés à accepter des mécanismes de toutes sortes, et je suis sûr que les autres acteurs du secteur le sont aussi. Notre industrie est en déclin, et comme vous vous en doutez sûrement, c'est très difficile aujourd'hui d'obtenir du financement par les voies traditionnelles.

● (1300)

Le président: D'accord, notre temps est écoulé.

Merci, madame Jones.

Je remercie tous les participants, particulièrement les témoins. Vos témoignages étaient très instructifs et pertinents. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir pris le temps de vous joindre à nous aujourd'hui.

Nous nous reverrons vendredi après-midi. Je vous rappelle que le ministre se joindra à nous ce jour-là.

Merci beaucoup.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>